

L'ÉDUCATION

hebdo

APPRENDRE LE MUSÉE



**l'animation
socioculturelle**

LE PROFESSEUR ALFRED KASTLER

(Prix Nobel)

a signé l'appel pour que vive

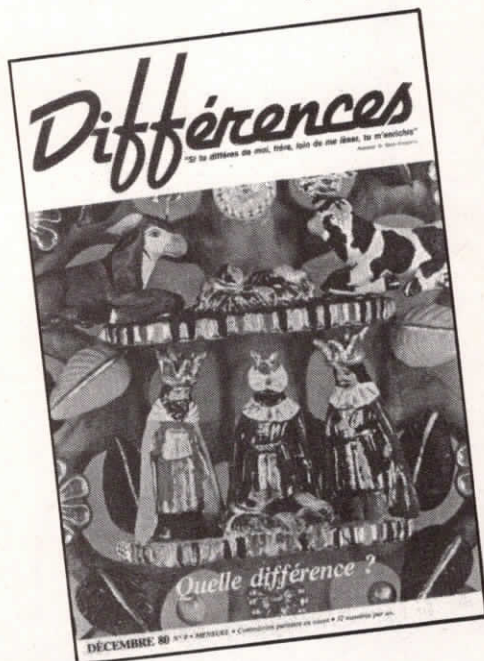
Différences

VOUS AUSSI

participez à la création du grand magazine de la connaissance des peuples, de la lutte contre le racisme. Actualité, culture, débats, humour, idées, histoire.

**POUR COMPRENDRE
POUR SE COMPRENDRE**

DIFFÉRENCES, mensuel, couleur, 64 pages, N°1 le 15 mars. A l'initiative du mrp.



1 an : 140 F ; 6 mois : 75 F ; soutien : 200 F ou plus. Abonnement d'honneur : 1000 F. (Etudiants et chômeurs : 1 an : 120 F ; 6 mois : 65 F ; joindre une photocopie de la carte d'étudiant ou de la carte de pointage). A l'étranger : 170 F. Adresser les chèques à DIFFÉRENCES, 120 rue Saint-Denis 75002 Paris. CCP SARL droit et liberté 9239-81 Paris.

NOM Prénom

Adresse

Je m'abonne pour : 1 an/6 mois. Je verse

**une expérience nouvelle
au niveau des maternelles**

réalisée par

omyacire

Avec le concours des écoles : Maternelle RIMBAUD et l'Ecole Primaire PRIEUR de la MARNE à Châlons s/Marne.

OMYACIRE, c'est le nouveau crayon à mettre entre les mains de tous les jeunes écoliers.

C'est une conclusion logique lorsque l'on a observé pendant plusieurs jours petits et grands entièrement livrés à eux-mêmes avec chacun son étui individuel de crayons OMYACIRE.

OMYACIRE répond aux désirs des enfants .

UN PETIT LIVRE D'INITIATION AUX ACTIVITES CREATRICES

réalisé avec la participation d'enseignants, reproduit avec leurs couleurs naturelles de nombreux travaux réalisés en maternelle et en primaire illustrant l'utilisation des crayons OMYACIRE.

OMYACIRE développe l'imagination.

Un jeu étonnant, où chaque enfant livre sa personnalité profonde.

OMYACIRE renforce la capacité d'observation.

Les couleurs vives, fraîches et gaies ; plaisir d'utiliser des crayons qui ne s'effritent pas et que l'on peut même sucer sans inconvénient...

OMYACIRE, une grande souplesse d'utilisation.

Les couleurs de base, rouge, bleu, jaune se superposent ; le crayon s'emploie par l'une ou l'autre extrémité, ou sur toute la largeur pour tracer de larges bandes ; il ne tâche pas.



Ce petit livre vous est offert gracieusement pour l'achat de 2 boîtes de l'école ou 10 étuis OMYACIRE. Demandez-le chez votre fournisseur habituel.

La boîte de l'ECOLE .

Pratique, économique, de 96 ou 40 crayons.

Les ETUIS INDIVIDUELS :

Un nouveau conditionnement de 8 ou 12 unités permet à chaque enfant d'avoir sa boîte de crayons.



Bon pour recevoir une documentation gratuite.

Nom Ecole

Adresse



omyacire

est un produit
OMYACOLOR

51240 SAINT GERMAIN LA VILLE

rush publicité

n° 446 / 19 février 1981

hebdomadaire

- 2 **séductions ?**, par Maurice Guillot
 2 **à la recherche de l'esprit laïque**, par Michaëla Bobasch
 5 **que se passe-t-il ?**
 6 **le Premier ministre et les enseignants**, par Nicole Gauthier

éducations

- 7 **soustractions**, par Strapontinus
 8 **seconde Rencontre de « l'éducation »** : Bordeaux, 25 mars
 9 **jeu de piste au musée**, par Michaëla Bobasch
 12 **Unesco** : au service de l'éducation civique
 13 **vous avez la parole** : courrier des lecteurs

à votre service

- 15 **images de notre vie**
 16 **pédagogie quotidienne** : la diapositive/1, par Bernard Blot
 17 **documentation** : des voies de communication, par François Mariet et Louis Porcher ; le français,

langue étrangère ; au service de l'Homme, par Pierre Ferran

- 20 **CNDP** : nouvelle série RTS
 20 **au B.O.**
 21 **agenda**

expressions

- 24 **la poésie de A à B**, par Pierre Ferran
 26 **vivante Picardie**, par Pierre Rappo
 27 **John et les autres**, par Bernard Blanc
 28 **l'Espagne qui se souvient**, par Jacques Chevallier

réflexions

- 29 **métier animateur**, entretien avec Pierre Besnard, maître-assistant à l'UER de sciences de l'éducation de Paris V
 33 **... nul n'est tenu** : it pays to advertise !, par Pierre Durand

- 34 **mots croisés — échecs**

photos - couverture et p. 9 : Jacques Rey ; p. 2 : Elie Kagan ; p. 16 : Léon-Claude Vénézia ; p. 30 : Jacques Winderberger/Rapho ; p. 31 : Bajande/Rapho, Gilles Guérin/Rapho.

'éducation

fondée en 1945
 par Gustave Monod et Louis Cros

Hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, "Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

direction

André Lichnerowicz

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot ; **rédacteur en chef adjoint** : Jean-Pierre Vélis ; **conseiller pédagogique** : Louis Porcher ; **secrétariat de rédaction-maquette** : Suzanne Adells, Michel Bonnemayre ; **informations** : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy ; **documentation** : Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William

Grossin, Yves Guyot, Geneviève Lefort, François Mariet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Pocztar - Marie-Claude Krausz ; **agenda** ; **lettres, arts, spectacles** : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre, Meyer Sarfaty ; **correspondants** : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Julif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaeffel, Gérard Sénéca ; **dessinateur** : François Castan.

publicité - développement

Martine Cadas, Odette Garon, François Silvain

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay. **membres** : Lazine Bergeret, Jean-Louis Cré-

mieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracla, Lucien Gémard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin.

rédaction, publicité, annonces
 2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
 Tél. : 266-69-20/21/67

abonnements
 215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
 Tél. : 202-80-88

le numéro : 5 F ; numéro spécial : 7 F ;
 abonnement annuel : France 120 F, étranger 150 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 2,80 F en timbres

séductions ?

La hiérarchie est actuellement l'objet d'une sollicitude toute particulière. Il y a quelques jours, le Premier ministre s'adressait avec des accents d'ancien du sérail aux recteurs, inspecteurs généraux et inspecteurs d'académie réunis à la Sorbonne. Lors du Conseil des ministres de la semaine dernière, le ministre de l'Education faisait une communication à propos du rôle essentiel des sept mille chefs d'établissement du second degré et des soixante-trois mille directeurs d'école, dans la mise en œuvre d'une politique de qualité de l'enseignement public.

Le Premier ministre n'a pas été avare de qualificatifs élogieux : la science et l'art des plus précieux des conseillers, les « missi dominici » que sont les inspecteurs généraux ; la plus grande considération à ceux sans qui rien ne pourrait se faire, c'est-à-dire les inspecteurs d'académie, leur rappelant toutefois que recteurs et préfets détiennent la tutelle de leurs actions ; le dynamisme, la connaissance des réalités et le dévouement à toute épreuve des inspecteurs pédagogiques régionaux ; sans oublier, lui aussi, au passage, le tribut des « bons » directeurs, principaux et proviseurs qui contribuent neuf fois sur dix à faire une vie scolaire heureuse et équilibrée. Rarement autant de louanges ont été proclamées à la fois et autant de séduction mise dans les discours officiels.

Sur cette lancée, Christian Beullac ne pouvait faire moins envers les soixante-dix mille directeurs d'école et chefs d'établissement, annonçant même que de nouvelles dispositions statutaires seraient prises et les modalités de recrutement et de formation améliorées pour que leurs responsabilités administratives et pédagogiques soient *accrues*. Si l'on en croit ces discours respectifs, la hiérarchie, qui fait partie des « nécessités sociales » pour reprendre les termes de Raymond Barre, assume parfaitement son rôle, et ses rouages semblent merveilleusement fonctionner. Par ailleurs, les directeurs et chefs d'établissement apparaissent comme les parfaits relais de la politique éducative voulue en haut lieu. L'harmonie dans la famille « Education » est même telle que personne ne dénigre — si ce n'est les abus d'autorité — l'action des uns et des autres. Alors, en laissant délibérément de côté le chant des sirènes, que signifie cette formule « responsabilités accrues » ? Que met-on sous ces termes vagues ? Et responsabilités accrues par rapport à qui, par rapport à quoi ?

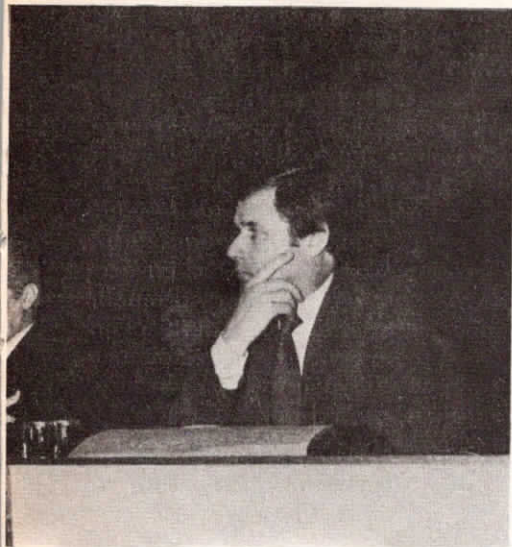
Il n'est un secret pour personne que les charges de direction d'école ou d'établissement ne laissent guère de loisirs à ceux qui les assument. Il y a des formules que l'on emploie à tort et à travers sans conséquences, mais celle-ci n'a sans doute pas été inscrite dans le communiqué officiel du Conseil des ministres sans raisons précises et il y a urgence à éclairer les intéressés comme tous les autres enseignants sur de telles mesures. Sinon, on ne se fera pas faute de s'interroger : est-ce seulement une marque de confiance nécessaire en cette période ou bien un nouvel aspect de « l'action Beullac » ?

Maurice Guillot



à la re de l'es

« VOUS êtes habitués à vivre depuis longtemps dans un Etat, un pays laïques. En Espagne, nous en sommes encore très loin, à des années-lumière. » Le tour d'horizon de la laïcité dans le monde, par lequel ont commencé ces Assises internationales, a mis en évidence les situations les plus diverses : laïcité dont la conquête est en cours en Espagne et en Italie, ou au contraire laïcité admise mais subissant des atteintes dans la mesure où les valeurs religieuses empiètent sur la vie quotidienne des citoyens au Luxembourg où le calendrier scolaire doit se conformer aux fêtes catholiques, où les écoles confessionnelles sont subventionnées et les membres du clergé rémunérés par l'Etat, tout en échappant au statut de fonc-



« Je ne partage pas vos opinions, mais je suis prêt à me faire tuer pour que vous ayez le droit de les exprimer » : cette phrase de Voltaire reflétait bien l'état d'esprit dans lequel ont été organisées, par le Grand-Orient de France, les Assises internationales de la laïcité. Celles-ci ont réuni à Paris, les 7 et 8 février, près de mille personnes venues commémorer le centenaire des lois laïques et leur auteur, Jules Ferry, qui était franc-maçon. De nombreuses personnalités de tous les bords ont débattu de la laïcité, à la fois « concept politique, règle de vie et art de vivre ».

à la gauche de Roger Leray, Grand Maître du Grand-Orient de France, on reconnaît André Henry, secrétaire général de la FEN

cherche prit laïque

tionnaires. Il y a aussi la Belgique où, en dépit de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, subsistent un « système clérical » et un important réseau d'écoles confessionnelles subventionnées, fréquentées par 58 % des enfants du pays. Et que dire du Québec où l'enseignement religieux est obligatoire et automatique, la seule ressource des parents qui veulent autre chose pour leurs enfants étant le recours au droit d'exemption ? Quant à la Grande-Bretagne, où le mot « laïcité » est pratiquement inconnu, l'instruction religieuse y est obligatoire dans l'enseignement élémentaire ; mais depuis 1944, parents et professeurs peuvent s'y soustraire, les uns en retirant leurs enfants de l'école à ce moment-là, les autres en refusant de dispenser ces cours.

En France, par contre, tout le monde, du ministre de l'Education aux syndicats d'enseignants en passant par les partis politiques les plus divers, se réclame de la laïcité. C'est ainsi que l'on a pu entendre, au cours de ces Assises, Paul Laurent (PC) affirmer qu'« être anti-communiste, c'est être anti-laïque », et Didier Bariani (UDF) estimer que « la laïcité c'est le pluralisme et que l'idée même de la lutte des classes est aux antipodes de la laïcité ».

La laïcité serait-elle une sorte de « fourre-tout » ? Elle a d'abord été définie de manière négative en tant qu'opposition au cléricalisme. C'est, certes, son fondement historique. Mais dans un monde en mutation, l'Eglise n'est plus le principal adversaire des laïcs, et nombre d'in-

tervenants ont souligné la nécessité de dépasser la querelle Eglise-Etat, « la médiocre confrontation des croyants et non-croyants ». Car la laïcité c'est avant tout le rejet des aliénations, « le combat contre tous les appareils qui tentent de dominer le monde, quels qu'ils soient ». Et ils sont nombreux. André Henry, secrétaire général de la FEN, s'en est pris à la technocratie qui a « toutes les caractéristiques d'un clergé ». « La compétence ne saurait être synonyme de pouvoir », a-t-il déclaré avant de démonter le mécanisme par lequel le clan des technocrates « envahit progressivement la totalité des rouages de l'Etat, impulsant, décidant, mais ne portant aucune responsabilité définitive et échappant à toute critique comme à tout contrôle du

peuple ». D'autres participants ont dénoncé d'autres dangers politiques, économiques, syndicaux, administratifs, ce que Michel Crépeau (MRG) a appelé « les dogmes de la religion, de l'Etat, du Parti, de l'argent, de la technique », bref, « tout pouvoir qui se prend au sérieux, impose, en impose et s'impose ». « L'Institution, voilà l'ennemi ! Plus elle prend de place, plus les plages de liberté doivent s'élargir », lançait Paul Harvois,

président du Groupe de recherches pour l'éducation permanente, qui voit là « la cause de l'explosion associative de ces dix dernières années ».

Si la laïcité est en quelque sorte synonyme de « résistance, refus d'être soumis à la pensée d'autrui » (François Mitterrand), elle comporte cependant un danger : celui de substituer à l'institution existante un nouvel appareil. Car, beaucoup d'orateurs l'ont rappelé, « la

laïcité n'est pas neutre ». Et elle n'a pas toujours été tolérante. Dans certains pays, comme la Turquie, la laïcisation s'est traduite par l'abolition du khalifat, l'abandon de l'Islam comme religion d'Etat, la suppression des tribunaux religieux, de la polygamie, la mise à l'index du voile des femmes, qui sont autant de progrès, mais aussi par la fermeture des écoles coraniques, ce qui n'est pas nécessairement preuve de tolérance. De

la femme

« La femme est une esclave qu'il faut mettre sur un trône ; cet aphorisme balzacien résume bien la dichotomie judéo-chrétienne de la condition féminine. » Après avoir longuement retracé « les fondements théocratiques de l'idéologie anti-féministe » et montré de quelle manière « la suprématie biologique de la femme (donner la vie) lui valut le plus grand enfermement, la dépossession de son corps et de son plaisir », M^e Gisèle Halimi a fait remarquer à quel point « le dogme religieux reste ancré dans la culture laïque : lors du procès de Bobigny, par exemple, on a assisté à la résurgence d'une exigence religieuse dans un contexte laïque ».

Si laïcité et éducation de la femme procèdent d'une même conquête, et si l'on doit à des laïcs (Victor Duruy et Camille Sée) les lois sur le droit pour la femme à l'instruction d'Etat, cela ne signifie pas pour autant que laïcité soit synonyme de féminisme. « Comme M. Jourdain avec sa prose, le laïc de choc faisait du féminisme sans le savoir, et sans doute sans le vouloir » a indiqué Gisèle Halimi, soulignant que « si les laïcs et les franc-maçons ont discuté le fameux principe du XIX^e siècle selon lequel la femme doit obéissance à Dieu et au mari, ils l'ont fait seulement pour ce qui concernait Dieu ». En effet, il semblerait que l'objectif de Camille Sée, en instruisant la femme, ait été avant tout de procurer à l'homme une épouse digne de lui : « C'était pour l'agrément du mari et le standing du foyer que l'on éduquait la femme. » En réalité, note Gisèle Halimi, citant la phrase de Jules Ferry (« Il faut que la femme appartienne à la science ou à l'Eglise »), « la femme ne devait que changer de maître ».

D'ailleurs les choses ont-elles tellement changé aujourd'hui ? Gisèle Halimi en doute. Elle n'a pas manqué de souligner au passage que « le principe maçonnique de l'égalité des humains ne va pas jusqu'à l'égalité des sexes puisque les femmes ne sont pas admises à discuter dans les Loges avec les hommes ». Bref, « l'homme, fût-il de gauche, reste un homme qui a peur de se voir contesté, car, une fois les masques de domination tombés, que reste-t-il d'un dominateur, même laïque ? » demanda-t-elle non sans malice, avant de conclure sur un ton plus sérieux : « Pour nous les femmes, la laïcité est comme le socialisme : nécessaire et non suffisante

pour permettre l'épanouissement de ce que nous sommes, c'est-à-dire la moitié de l'humanité. Il faut nous hâter d'accomplir l'irréversible : un monde qui appartiendra de manière égale à ceux et celles qui l'ont fait, un monde meilleur, le même pour celles qui croient au ciel et celles qui n'y croient pas. »

l'école

La querelle école laïque-école privée n'est pas dépassée comme on voudrait le faire croire. Guy Georges, secrétaire général du SNI-PEGC et président du CNAL, ne s'est pas privé de le réaffirmer au cours de ces Assises. « Le ministre de l'Education ne peut pas aller faire aujourd'hui l'éloge de l'école de Jules Ferry et le lendemain nous livrer dans son propos les accents de M. Thiers. On ne peut commémorer le rassemblement des enfants dans une même école et les diviser selon ce qu'on a appelé, par la loi Guermeur, « le caractère propre » « d'institutions éducatives » a-t-il déclaré, dénonçant la commémoration des lois laïques par « ceux-là même qui ont provoqué le vote de lois (Debré et Guermeur) dont les objectifs sont contraires aux lois scolaires de la III^e République ». Pour Guy Georges, l'école « n'est pas neutre au sens de aseptisée, ni tolérante vis-à-vis des atteintes aux droits de l'homme et aux libertés essentielles ». C'est « une école militante » qui doit « garantir toute personne humaine contre les dangers du moule ». Et d'ajouter : « L'éducation laïque ne peut être le monopole de l'Etat. Mais c'est un devoir d'Etat de la rendre effective. Tel est le sens de la nationalisation préconisée par le CNAL depuis 1972 et qui s'avère être la seule voie généreuse et sûre. »

Plus nuancés étaient les propos de François Mitterrand. Le candidat socialiste à l'élection présidentielle a souligné « la nécessité d'éviter de célébrer d'une part les lois fondamentales de notre système éducatif et en même temps ceux qui les mettent à mal » et le fait que « l'intérêt du pays n'est pas de mobiliser deux jeunesse concurrentes avant qu'elles ne soient ennemies ». Mais il a affirmé qu'il n'était pas question de monopole : « Les socialistes respectent la capacité de chacun, selon sa foi, selon sa conviction, d'enseigner, dès lors que les responsables de l'Etat consacrent à l'école de la nation l'essentiel de leurs soins, de leurs soucis et de leur budget. »

même, la laïcité n'exclut pas forcément le racisme, comme l'a montré Jacqueline Nebout, maire-adjoint de Paris (« *L'armature de l'Etat laïque n'est pas venue à bout de ce fléau; le racisme s'est affirmé sous une nouvelle forme, celle du colonialisme, et cent années de laïcité nous ont amenés moins à combattre le racisme qu'à comprendre son mécanisme* »), ni le sexisme ainsi que l'a indiqué M^e Gisèle Halimi (1). Institutionnalisée, la laïcité pourrait devenir réductrice et, « *telle une Eglise, engendrer sa propre intolérance* » : c'est la crainte exprimée par Hervé Hasquin, président de la faculté de philosophie de l'Université libre de Bruxelles.

Le discours laïque n'est donc pas toujours dépourvu de malentendus et d'ambiguïtés. Anne-Marie Franchi (fédération des DDEN), dans une intervention « décapante », s'est attachée à en faire l'inventaire : tout d'abord le fait que « *souvent, le laïc ce serait l'autre, alors que ce devrait être nous (nécessité de porter un premier regard sur soi-même lorsqu'on parle de laïcité), ensuite le fait que trop souvent on a pu croire que la laïcité était une affaire scolaire, et la querelle scolaire une affaire d'instituteurs et de curés, ce qui passe sous silence les implications beaucoup plus riches de la laïcité, et enfin, parfois, la substitution de l'occasionnel (le droit à la foi) au fondamental (la liberté de conscience)* ». Ces ambiguïtés font que le discours laïque passe mal. « *Les idées que nous pouvons lancer semblent tomber dans l'oubli ou bien réapparaissent soit travesties, déformées, soit avec d'autres mots et d'autres porteurs* », a ajouté Anne-Marie Franchi affirmant la nécessité d'apprendre à « *affiner le discours, le rendre plus intelligible et plus contemporain* ».

Pour définir l'esprit laïque, un consensus s'est dégagé autour de la notion de « libre examen ». L'esprit laïque, c'est celui qui remet en question les pouvoirs et les certitudes ou, selon la formule de Michel Crépeau, « *l'esprit qui cherche, qui proteste, qui conteste,*

l'empêcheur de tourner en rond, d'approuver en rond ». C'est là que l'éducation joue un rôle fondamental : « *Il faut développer une pédagogie de l'esprit laïque inséparable d'une pédagogie des droits de l'homme* », lança le député MRG. Le professeur Marcel Voisin, directeur de l'Université libre de Bruxelles, a détaillé les conditions et les modalités d'une « *formation libératrice* », d'une « *psycho-pédagogie du libre examen* » qui contribuerait à former « *un citoyen authentique, libre et responsable, ferme mais disponible, ouvert et décidé, capable de comprendre et d'illustrer un rationalisme ouvert* ». Celle-ci comprendrait deux étapes : d'abord une phase de « *libération* » visant à « *valoriser l'hétérodoxie contre le conformisme, le doute contre l'absolutisme par la pratique du libre-examen dans tous les domaines, et en particulier vis-à-vis de soi-même, et la généralisation de cette gymnastique intellectuelle et affective qui consiste à examiner l'avant et le revers de chaque médaille* » ; ensuite, une phase de « *construction* » pour « *apprendre à fonder l'autorité sur des critères de compétence provisoires et évo-*

lutifs (et non pas éternels, fixés une fois pour toutes), à choisir de façon prospective, obtenir de nos facultés le rendement optimal, surmonter rationnellement toutes les formes d'insécurité (ne pas avoir besoin de certitudes), se prendre en charge, s'exprimer, affronter ses responsabilités, oser être soi et pratiquer l'auto-défense intellectuelle et morale contre la propagande ».

Les moyens pour cela ? Pour le professeur Voisin, ce sont « *l'étude critique et comparative, la constitution de références alternatives, l'élaboration d'une pensée plurielle par la pratique de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité, l'analyse de la rhétorique de la séduction et de tous nos moyens d'expression, et enfin la lutte pour la clarté et l'univocité du langage contre tous les jargons* ». Tout un programme qui montre, selon Paul Harvois, « *l'importance de l'éducation et de son corollaire, la formation de formateurs pour que sorte, de l'école et de l'université, une génération volontaire apte à gérer son destin dans tous les domaines* ».

Michaëla Bobasch

que se passe-t-il ?

■ **La FERC-CGT a dressé un long bilan négatif** de toute la politique gouvernementale dans les secteurs de l'éducation, de la culture et de la recherche. Elle a dénoncé la « *restructuration de l'appareil d'Etat* » avec la « *mise en cause du statut général de la Fonction publique* » et accusé la direction de la FEN de vouloir « *mettre en pièce la grille de rémunération unique* ». Elle a également critiqué violemment la politique actuelle de la recherche, soumise « *aux exigences du redéploiement des grandes firmes industrielles* ».

■ **C'est en présence de Christian Beullac que le CIEP de Sèvres a célébré le centième numéro de sa revue « Les amis de Sèvres »**. Jean Auba, directeur du CIEP, en a rappelé la double originalité : le fait de réunir en permanence des pédagogues français et étrangers, et sa vie en liaison étroite avec le collège

et le lycée de Sèvres comme terrains d'application. Pour sa part, le ministre de l'Education a salué **Les amis de Sèvres** comme un outil de réflexion permanente sur la pédagogie, propre à aider au rétablissement de l'enseignant au centre de la cité.

■ **Annick Griffon, professeur certifié de mathématiques, mise contre son gré en congé de maladie** longue durée le 8 janvier dernier, a été réintégré le 12 février par le directeur des Personnels du ministère de l'Education après la réunion du Comité médical supérieur (cf. *l'éducation* n° 442 du 15 janvier 1981). La FEN — qui soutenait Annick Griffon — « *se réjouit pleinement de cette issue favorable* » et souhaite que cet exemple serve de « *mise en garde à tous ceux qui seraient à l'avenir tentés d'utiliser trop facilement l'arme médicale pour camoufler un autoritarisme désuet* ».

(1) Voir encadré p. 4.

le Premier ministre et les enseignants

RAYMOND BARRE s'est adressé, le 3 février dernier aux responsables du système éducatif — recteurs, inspecteurs d'académie, inspecteurs généraux — réunis par le ministre de l'Education, Christian Beullac.

A l'issue d'une journée de travail, le Premier ministre a, dans un discours, rendu hommage au monde enseignant, louant successivement les maîtres (« *Je ne vous cacherai pas l'affection personnelle que j'ai pour le mot d'instituteur* »), les professeurs, les chefs d'établissement (qui ont une « *lourde tâche* »), les inspecteurs d'académie (« *au cœur d'une évolution qui a pris sur place des allures de révolution* »), enfin les inspecteurs généraux (« *les plus précieux des conseillers* »).

Semblant pour cette fois renoncer à considérer les fonctionnaires, et plus particulièrement les enseignants, comme des « nantis », le Premier ministre a tenu à affirmer devant le corps éducatif la confiance que lui accorde le gouvernement. Devant ses « chers collègues », Raymond Barre a disserté sur l'importance fondamentale du collège unique et fait l'éloge de Jules Ferry et de sa conception de l'éducation et de la laïcité.

Le promoteur des lois laïques, a rappelé Raymond Barre, tenait à deux principes : « *que le progrès s'accomplisse dans l'ordre et qu'il s'accomplisse aussi dans l'unité. Il ne souhaitait pas que cette unité soit assurée par l'Etat, mais qu'elle soit l'œuvre d'une magistrature morale et intellectuelle qui assurerait un service public, tout en restant indépendante de l'Etat. Cette magistrature morale et intel-*

lectuelle était exercée à ses yeux par le monde des enseignants ». A l'heure où les organisations membres du CNAL (Comité national d'action laïque) reprochent au gouvernement d'oublier la nature même de la laïcité, le Premier ministre a tenu à mettre les choses au point : « *La laïcité n'implique pas une neutralité absolue sur tous les sujets. S'il en était autrement, l'enseignement ne pourrait avoir de valeur éducative. Il se bornerait à délivrer une information au lieu de dispenser une formation.* »

Le chef du gouvernement a ensuite insisté sur l'importance de la réforme Haby et s'est adressé aux détracteurs du collège unique. Il semble que Raymond Barre ait tenu à expliquer, devant ces interlocuteurs les raisons de la mise en place de « l'enseignement secondaire moyen » : « *Ce n'est pas parmi les responsables de l'Education que vous êtes que peuvent se trouver les partisans d'une séparation des jeunes Français, dès l'âge de onze ans, en deux catégories, en deux filières, en deux classes distinctes : celle des futurs cadres de la nation, et une autre où seraient regroupés tous ceux que leur infériorité réelle ou supposée prédestine aux emplois les plus modestes.* » Au contraire, estime-t-il, il faut tirer les conséquences de la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans, et en profiter pour « *réduire les inégalités sociales dans notre pays, et par conséquent ne rien accepter qui, sous une forme ou sous une autre, sous un prétexte ou sous un autre, puisse contribuer à les maintenir.* »

S'attardant ensuite sur la formation des enseignants — sans men-

tionner le dossier de la revalorisation des maîtres, pourtant sur son bureau depuis plusieurs mois —, Raymond Barre a insisté sur la réussite d'une formation à la fois initiale et continue pour les instituteurs, mais aussi pour les professeurs, agrégés ou certifiés : « *La France a relevé deux défis : celui de la généralisation de l'enseignement secondaire et celui de la crise démographique. Nous devons aujourd'hui affronter un troisième défi qui est d'améliorer sans cesse la formation et la qualité des enseignants.* »

C'est donc un discours essentiellement rassurant que le Premier ministre a tenu devant le corps hiérarchique de l'Education. Il n'a certes pas apporté de grande révélations ni provoqué de remous. Il est vrai que les recteurs, inspecteurs généraux et inspecteurs d'académie (qui, ainsi que les différents corps de l'Education nationale, ont pu entendre un couplet flatteur sur leur mission indispensable et la reconnaissance que leur voue le gouvernement) disposent d'un certain pouvoir politique et sont peu enclins à la contestation. « *L'administration, l'organisation, la hiérarchie sont des nécessités sociales,* a conclu Raymond Barre ; *mais ces titres nous les portons et vous les portez au service des professeurs qui enseignent, comme ceux-ci portent leurs titres au service de leurs élèves.* » Les enseignants recevront-ils le message ? Plus encore, seront-ils vraiment convaincus par ce discours généreux alors que les actes qu'ils réclament ne se concrétisent pas ?

Nicole Gauthier

La toute puissance des mathématiques dans notre enseignement et, en particulier, dans l'orientation des élèves, a fait l'objet, depuis quelques années, de multiples discours, qui s'en réjouissent ou la déplorent. Comme toujours dans les affrontements pédagogiques, chacun sait désormais où est son camp et connaît jusque dans le détail l'argumentaire du voisin. Inutile, donc, d'y revenir ici. Tout semble être en place pour que rien ne bouge dans le cercle des invectives réciproques.

Et puis, avec une relative soudaineté, un changement notable, au moins en première apparence. A partir de la rentrée prochaine, l'horaire hebdomadaire consacré aux mathématiques dans certaines classes habituellement bien dotées à cet égard (la seconde C, par exemple), se trouvera diminué de manière significative. L'institution, dans ses paroles officielles, emboîte donc le pas de ceux qui militent pour un relâchement de la haute pression mathématicienne.

Que l'enseignement des mathématiques soit renforcé dans les classes non scientifiques et qu'on l'allège pour les élèves qui manifestent quelques dispositions pour un cursus scolaire et universitaire consacré aux sciences, nous serons sans doute nombreux à nous en réjouir, notamment au nom de la lutte contre la férocité de la sélection dès les premières années du secondaire. « Les forceries » auxquelles donne lieu la compétition pédagogique, nous en verrions la fin avec soulagement.

La prégnance des mathématiques dans l'accès aux carrières sociales les plus prestigieuses et les plus rémunératrices a déterminé peu à peu une sorte de monomanie angoissée chez nombre d'élèves et

de parents. Il faut franchir le barrage, de peur d'en être réduit à une vie entière d'échecs ou de moindre réussite. Si, même pour des professions qui ne demandent a priori aucune compétence mathématique particulière (la médecine quotidienne par exemple), on doit faire ses preuves à des examens d'exigence mathématique relativement complexe, on comprend que la performance en la matière soit vécue comme un impératif à satisfaire coûte que coûte.

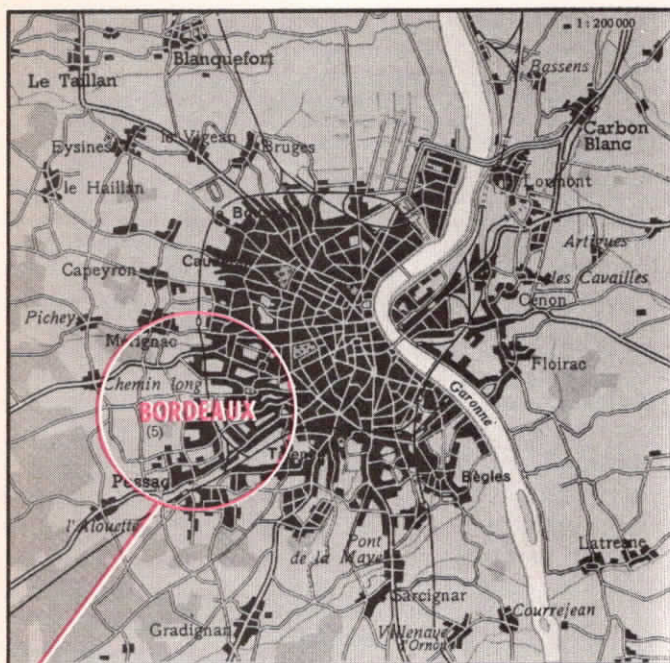
« Coûte que coûte » traduit exactement ce que je veux dire, et je prie de le prendre d'une part au pied de la lettre et, d'autre part, dans ses diverses acceptions possibles. Le gavage devient alors une pratique banale et, en tout cas, une tentation. On ne se demande jamais ce que devien-

nent les oies dont on a mangé le foie...

Un progrès semble donc enfin accompli, par le pas en arrière que le législateur vient de décréter. On aperçoit une chance d'assouplissement et aussi un espoir de diffuser plus largement une culture scientifique dont nul ne devrait contester aujourd'hui qu'elle contribue à définir l'honnête homme de notre fin de siècle. Pas question, par conséquent, de négliger cette occasion ni de la rater. Soyons attentifs cependant. Si, dans une classe, on ramène l'horaire de mathématiques de cinq heures à quatre, il n'en résulte pas nécessairement un adoucissement de la sélection mathématicienne. Ce serait plutôt le contraire. Le tri deviendra évidemment beaucoup plus impitoyable. Puis-je indiquer que, moi qui ne suis pas spécialiste, je m'étonne de constater que personne ne semble s'en apercevoir. Aveuglement, imprudence, inattention ? Inquiétant.

strapontinus

soustractions



mercredi 25 mars 1981
 seconde « Rencontre de l'éducation »
 sur le thème

innovation réformes et changement dans l'école

Notre n° 447 du 26 février vous apportera toutes les précisions utiles quant aux formalités et déroulement de cette « Rencontre », organisée par la section régionale de la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente, la Fédération des œuvres laïques de la Gironde et, bien entendu, par l'éducation.

Mais dès maintenant, vous pouvez vous renseigner auprès

■ de la F.O.L. de Gironde

12, rue Vauban - 33000 BORDEAUX
 Tél. : [56] 44-52-25

■ ou de l'éducation

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 PARIS
 Tél. : [1] 266-69-20

L'école a changé. Il suffit de considérer ce qu'elle était il y a trente ans pour s'en rendre compte : rapports maître-élèves, relations avec les familles et l'environnement, prolongation de la scolarité, méthodes d'éducation, nature et importance des connaissances, etc. Les parents en sont déconcertés, qui ne reconnaissent plus, dans l'enseignement donné à leurs enfants, celui qu'ils ont reçu.

Et pourtant, combien de réformes ébauchées, avortées ou trahies ? Combien d'initiatives, d'innovations, de recherches à peine exploitées ? Tant de désirs de renouveau déçus par le poids des habitudes et la nécessité de la continuité.

Comment donc se transforme l'école ?

Quelle est la part des initiatives individuelles, celle de l'évolution générale diffuse et celle de la volonté collective exprimée par ceux qui ont la charge de la traduire, au niveau suprême, par les lois et règlements ? Où, si l'on préfère, quels sont les rapports qui existent entre innovation et réforme ? Comment l'une se nourrit-elle de l'autre et dans quelles limites sait-elle, veut-elle ou peut-elle en tirer parti ?

Est-ce d'ailleurs l'innovation qui est la cause principale et directe du changement ? La créativité des enseignants, leur désir spontané de mieux répondre aux besoins des enfants, aux exigences du métier et à l'adaptation des hommes suffisent-ils à rendre compte des transformations de l'école ? Et s'il en était ainsi, quelles conditions seraient nécessaires et comment l'innovation individuelle pourrait-elle se faire connaître et diffuser les améliorations qu'elle propose dans ce grand corps qu'est l'enseignement public ? Quels sont les rôles respectifs de la recherche et de l'innovation ? En somme, **comment passe-t-on de l'acte individuel et créateur de l'enseignant au changement du système éducatif tout entier ?**

Est-ce plutôt par la voie systématique et officielle d'une réforme que se décrète, s'obtient et se généralise le changement ? A comparer l'ampleur et la lourdeur des opérations qu'elle réclame et l'incertitude des effets obtenus, le doute nous saisit. Et pourtant il est difficile de répondre par la négative puisque notre société, et les enseignants eux-mêmes, ont secrété des projets de réforme aussi passionnés et ambitieux que contradictoires. Du plan Langevin-Wallon à la réforme Haby, trop d'exemples montrent que la croyance au pouvoir de réforme existe. A l'inverse, trop d'échecs en ont fait apparaître les limites et la relative vanité.

De quoi procède donc le changement dans l'école ?

Qu'est-ce qui est voulu, obtenu ou subi ?

Trois groupes de réflexion s'efforceront de clarifier les rapports qui existent entre : innovation et réforme, innovation et changement, réforme et changement.

Notre Rencontre de Bordeaux veut être, comme celle de l'an passé à Rennes, l'occasion d'une pause de réflexion. L'école est, d'ailleurs, exemplaire parce qu'elle traduit en préoccupations et en espoirs de formation les problèmes que se pose la société tout entière. Ainsi notre interrogation sur un thème volontairement limité à l'école ne sera-t-elle pas sans résonance dans tous les domaines où les hommes s'efforcent de prévoir, de préparer et de maîtriser l'avenir. ■

Pour secouer la visite traditionnelle et rendre le musée plus accessible aux jeunes, la direction des Musées a mis en place, à la rentrée 1977-1978, deux types d'approche originale : « visites-explorations », sortes de jeux de piste pour découvrir une époque, et « visites-ateliers » qui permettent de faire le lien entre les objets que l'on voit dans le musée et les techniques qui ont permis de les fabriquer.

Axées sur des points précis du programme scolaire, celles-ci concernent surtout les élèves de sixième et cinquième mais aussi ceux du cours moyen, moyennant une préparation préalable.

Visites-explorations. Quatre thèmes : Egypte, Orient, Grèce, Paris antique. Possibilité de visites individuelles pour élèves isolés.

Visites-ateliers. Quatre thèmes : architecture, sculpture, fresque, vitrail. Les ateliers fonctionnent en outre le mercredi après-midi et le samedi pour les élèves s'inscrivant individuellement.

Des visites sur thèmes spécifiques peuvent être organisées à la demande des enseignants.

Bureau d'action culturelle de la direction des Musées de France : 9, quai Anatole-France, 75007 Paris. Tél. : 544-40-41, postes 26 et 27.



COMME son nom l'indique, la visite-exploration consiste à explorer. Munis d'un dossier comportant un questionnaire et une série de dessins à compléter, les enfants partent à la découverte du musée. En ce mercredi matin, c'est un groupe d'élèves du collège Saint-Exupéry à Vélizy qui explore le département d'égyptologie du Louvre. Dans chaque salle, ils marquent un temps d'arrêt correspondant à une question plus précise abordée dans le dossier. Ils devront ainsi décrire la manière dont Sepa l'Égyptien est habillé, ce qu'il porte dans les mains et sur la tête, trouver la matière dont sont faites les statues et compléter le dessin qui représente Sepa dépourvu de ses attributs.

« Cette sorte de jeu de piste leur apprend à voir et à chercher tout seuls beaucoup mieux qu'une visite-conférence où ils écouteront passivement. Quand ils ont cherché, ils se souviennent ensuite beaucoup mieux » estime la conférencière qui donne en termes simples, adaptés au jeune public, des précisions complémentaires. Elle fera ainsi remarquer qu'« en Egypte, on reconnaît les gens à leur coiffure » et que « dans le groupe familial, l'homme et la femme sont toujours enlacés, l'épouse tenant son compagnon par le coude, le bras, ou bien s'accrochant à sa

jambe lorsqu'elle est représentée à plus petite échelle ». Devant la table des offrandes, elle attirera l'attention des enfants sur le fait que « le mort tend toujours la main vers ses tables d'offrandes sur lesquelles il y a une brioche coupée en un certain nombre de tranches ainsi que tout ce qu'il aime : bœuf (représenté par la tête ou la patte avant de l'animal), oies, boissons... » Plus loin, les enfants s'efforceront de « croquer » la tête des différents dieux (Amon, Anubis, Osiris, Sekhmet, Hator, Ptâh) de la mythologie égyptienne, et s'essaieront à déchiffrer les hiéroglyphes sur les flancs du sphinx. Passionnés, les élèves posent des questions, se font mutuellement remarquer des détails. Certains s'accroupissent pour dessiner plus commodément en posant leur feuille sur le sol.

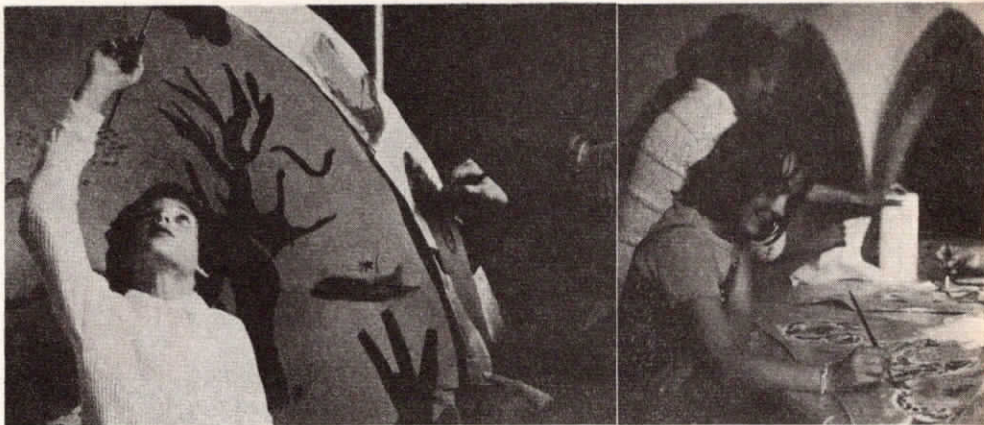
A travers cette visite funéraire, ils découvriront la vie quotidienne des Egyptiens (religion, serviteurs et compagnons, activités agricoles et artisanales, guerre, fêtes, mode, musique), et même leurs jeux préférés (circuit de jeux de chien et de cheval en forme d'hippopotame où chien et cheval progressent sur un parcours de deux fois vingt-neuf trous, table de jeu du serpent) dont le questionnaire leur laissera le loisir d'inventer des règles. Pour Claude Maréchal, directrice de l'école Vauban à Versailles, et

accompagnatrice du groupe (1), « partir du document, cela vaut tous les livres d'histoire ». Quant aux élèves qui étaient déjà venus au musée et avaient étudié l'Égypte au premier trimestre, ils ont apprécié cette exploration d'un genre nouveau comme en témoignent les commentaires de deux d'entre eux à la sortie : « On savait tout déjà, mais comme ça on s'en rappelle mieux. Et puis répondre aux questions, c'est amusant. »

la fresque ancêtre de la B.D.

Autre formule, la visite-atelier. Elle a lieu au musée des monuments français. « Ce n'est pas l'atelier pour l'atelier. Celui-ci ne se justifie que par rapport aux objets du musée », explique Marie-Thérèse Caille, responsable de la section pédagogique du service d'action culturelle de la direction des Musées. L'objectif n'est pas de développer les qualités manuelles des élèves, mais de les sensibiliser au musée, de leur montrer que « ce n'est pas un endroit mort ». C'est pourquoi le travail effectué à l'atelier est étroitement lié à la présentation des objets.

La visite-atelier « Fresque et vitrail », qui rassemble ce mercredi



travail des élèves à l'atelier de fresque

après-midi des enfants de classes de cinquième de divers collèges de Paris et de banlieue venus à titre individuel, commence à l'atelier par une explication de la technique de la fresque : la conférencière met l'accent sur la nécessité de procéder rapidement, car l'enduit sèche très vite, et donc d'organiser la surface à peindre en fonction du temps de séchage.

Ensuite, tout le monde se rend dans les salles du musée où se trouvent des fresques. La première, qui orne une voûte, représente des épisodes de la Bible. Après avoir fait remarquer « la nécessité d'adapter la composition à la forme

de ce que l'on peint », la conférencière attire l'attention sur la présentation en bandes horizontales et effectue un rapprochement entre la fresque et la bande dessinée : « Une fresque ne servait pas seulement à décorer. C'était surtout un enseignement pour les gens qui ne savaient pas lire, un moyen de raconter la Bible en images. » Elle fait ressortir les détails insolites comme cette représentation de la Création où Dieu est entouré de deux Adam barbus, conséquence d'une erreur pourtant rectifiée du peintre, mais malencontreusement réapparue sous l'effet de l'usure. Plus loin, elle montrera un autre type de composition, verticale celle-là, et fera le lien entre l'art et l'époque auquel il appartient : « Au Moyen Age, la religion imprègne la vie de tous les jours ; les sujets sont traités de manière non réaliste, sans recours à la perspective, dans la mesure où ce n'est pas dans le domaine du réel, mais celui de la foi. »

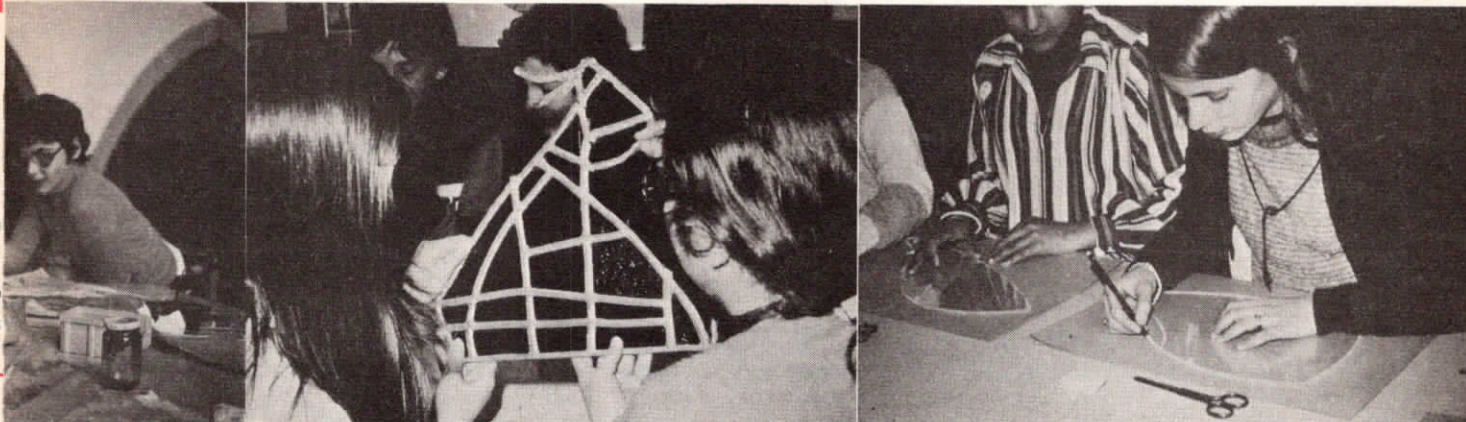
De même, la présentation des vitraux commencera par une explication, support audiovisuel à l'appui, du processus de fabrication : soufflage du verre, manière de le couper (actuellement avec un diamant, au Moyen Age par choc thermique), et les différentes étapes de la conception avec tous les paramètres qui entrent en jeu (l'orientation du vitrail pour le choix des couleurs, sa hauteur pour la visibilité des personnages), la réalisation de deux maquettes dont l'une sera découpée et l'autre conservée

en province

En province, de nombreux musées, aidés par le Service d'action culturelle, ont entrepris diverses activités éducatives, de la visite guidée organisée autour d'un thème (le portrait, le paysage, la nourriture, les instruments de musique, la vie quotidienne) ou d'une section (l'orfèvrerie, les faïences, la peinture, l'archéologie locale) aux animations et ateliers, en passant par des expositions itinérantes.

Il faut notamment signaler l'initiative originale des « Muséobus », véhicules-musées qui sillonnent une région. Le premier a été créé en 1971 par les musées de Chambéry (Haute-Savoie). Celui de Besançon (Doubs) circule en montagne, celui de Marseille dans les ZUP, celui de La Roche-sur-Yon (Vendée) en milieu rural. Celui de Melun (Seine-et-Marne) est spécialement aménagé, avec des sièges escamotables permettant de le transformer en salle de projection. Devant le succès remporté par ces véhicules (on a constaté notamment une demande accrue de livres d'art dans les librairies des petites communes du Doubs après le passage du muséobus), d'autres projets sont à l'étude.

Certains musées possèdent aussi des ateliers et réalisent des animations spécialement destinées aux enfants. C'est le cas à Arles (archéologie) à Metz (ateliers de peinture, montage et assemblage de maquettes, d'imprimerie, de filage et de tissage pour les classes du CE 2 à la cinquième) à Pau (ateliers couleurs et volumes) et Perpignan (une salle réservée aux enfants).



... et à celui de vitrail

comme modèle, l'utilisation du plomb pour assembler les morceaux de verre, et de la « grisaille » (une peinture spécifique qui donne une impression de relief).

Après avoir fait circuler divers échantillons (morceaux de verre peints), la conférencière emmène les élèves voir les vitraux dans le musée. A partir de divers exemples, elle répondra aux questions des enfants sur la dimension des surfaces de verre (les grandes baies n'existaient pas au Moyen Age), la fonction du vitrail (à la fois éclairer l'église et enseigner, le rôle de la lumière (« sans lumière, le vitrail est opaque, il n'existe pas »), celui du plomb qui sert non seulement à maintenir le verre mais aussi à délimiter les contours et souligner les formes. De retour à l'atelier, les élèves pourront peindre une fresque ou réaliser un vitrail, non avec du verre, mais avec du rhodoïd, mais selon le même principe qu'au Moyen Age : réalisation de deux maquettes, découpage de l'une d'entre elles, choix des couleurs, etc.

On le voit, le musée, omniprésent, reste la référence. La conférencière n'a cessé de faire alterner ses explications avec des observations de fresques et de vitraux dans les diverses salles puis, à partir de ces objets, d'établir le lien avec le travail qui sera réalisé à l'atelier. Le contenu de l'exposé passe ainsi beaucoup mieux. Volontaires, inscrits par leurs parents ou sur les conseils de leurs professeurs, les enfants apprécient cette formule.

« Cela me plaît parce que c'est intéressant et cela concerne le programme de cinquième », dit un élève d'un collège de Villejuif. « Cela instruit et cela amuse » ajoutent deux collégiennes du lycée Carnot, qui ont eu vent de l'existence de ces visites-ateliers par des camarades.

former le futur proche

C'est là, pour la direction des Musées, un moyen de présenter le musée sous un angle nouveau, et, ce faisant, de former le public de demain. Mais cela risque en contrepartie de faire évoluer la conception du musée car ce public aura des besoins spécifiques, comme en témoigne cette remarque d'une adolescente qui va parfois au musée avec sa grand-mère : « Je n'aime pas quand on reste tout l'après-midi à ne rien faire. Je préfère faire quelque chose, comme les vitraux aujourd'hui. »

Les musées de demain comporteront-ils des ateliers tant pour enfants que pour adultes ? On n'en est pas là, bien que, ici et là, — notamment en province (2) — surgissent des innovations. A Paris, le problème est différent et l'initiative se heurte à deux écueils. Tout d'abord, le problème financier. L'expérience, qui a démarré en 1977-1978 grâce à des subventions du Fonds d'intervention culturelle (FIC), de la direction des Musées et du ministère de l'Education (3),

s'essouffle, faute de crédits. La somme de 40 000 F, allouée par la direction des Musées, n'a pas varié depuis 1977. Si bien que les établissements scolaires doivent désormais acquitter la somme de 140 F pour une visite-exploration ou une visite-atelier de trois heures, ce qui suffit à peine à rémunérer les conférencières (4). Ensuite, des réticences du côté de la direction de certains musées envahis par le public (le Louvre notamment) et où l'on considère que les enfants gênent. Cette difficulté n'existe pas en province où les conservateurs sont plus enclins à promouvoir leur musée. Pourtant, celui-ci reste un instrument pédagogique privilégié. « Ce qui est intéressant, ce sont les préalables et les prolongements en classe : travail en arts plastiques autour du portrait ou de la caricature par exemple, en histoire ou en français » note Christiane Marandet, chef du service de l'Action culturelle, constatant qu'« il y a encore beaucoup à faire pour que l'art ne reste pas le parent pauvre de nos écoles ».

Michaëla Bobasch

(1) Cette visite avait lieu dans le cadre du centre aéré et les élèves étaient accompagnés de leur ancienne institutrice.

(2) Voir encadré.

(3) 230 000 F au total, dont environ 40 000 F pour la direction des Musées et 60 000 F pour le ministère de l'Education.

(4) Outre les conférencières des divers musées, six enseignants détachés assurent chacun l'animation de neuf visites par semaine.

au service de l'éducation

BEAUCOUP d'enseignants ont entendu parler des Clubs Unesco mais tous ne savent pas à quels besoins répond leur existence.

C'est en 1949 qu'ont été créés les premiers de ces clubs à la demande du directeur général de l'Organisation, M. Jaime Torres-Bodet. Partant de l'idée qu'une organisation internationale aussi prestigieuse soit-elle, et c'est le cas de l'Unesco, a besoin d'une très large adhésion des peuples, le Club Unesco, en œuvrant au rayonnement des idéaux de l'Unesco, contribuerait à la faire connaître et à la rendre vivante au sein de la population en général, et dans les milieux éducatifs en particulier.

C'est ainsi que sont nés les Clubs Unesco, clubs d'études et de relations internationales.

Aujourd'hui il existe plus de deux mille cinq cents Clubs répartis dans une grande partie des Etats du monde (près de deux cents en ce qui concerne la France).

Ces Clubs, conformément aux statuts qu'ils se sont donnés, ont pour but :

- de favoriser la compréhension internationale conformément aux principes et aux idéaux de l'Unesco ;
- de contribuer à la formation civique de ses membres en les aidant à s'adapter aux transformations du monde dans les domaines scientifiques, techniques, économiques et sociaux ;
- de dénoncer partout les inégalités, les injustices et toutes les atteintes aux Droits de l'Homme ;
- d'établir des relations avec les

organisations similaires pouvant exister dans les pays étrangers. Le principe d'une Fédération mondiale a été approuvé au cours du premier Congrès mondial des Clubs Unesco en 1978.

Pourquoi et comment des Clubs Unesco en milieu scolaire ? La création d'un Club doit correspondre à un besoin exprimé par les jeunes.

Par exemple, les programmes scolaires ne permettent pas d'aborder ou de s'étendre comme on le souhaiterait sur un certain nombre de problèmes qui intéressent les élèves et leur tiennent à cœur : le tiers monde, la faim dans le monde, les Droits de l'Homme, le racisme, les médias, la science et la technique au service du développement, les problèmes de l'environnement, de la santé, du travail...

Le débat interrompu dans la classe doit pouvoir reprendre :

Tous les enseignants désireux d'obtenir des informations complémentaires sur la création et le fonctionnement des Clubs Unesco ainsi que sur le calendrier des manifestations régionales et nationales organisées en 1981 peuvent s'adresser à la Fédération française qui se tient à leur entière disposition :

**Fédération française
des Clubs Unesco**
43, rue de la Glacière
75013 PARIS
Tél. : 336-56-60

pourquoi ne pas proposer aux élèves de continuer, après la classe ou l'interclasse, avec des discussions plus approfondies, plus libres, où la documentation fournie en commun sera plus abondante, où les élèves pourront eux-mêmes s'organiser démocratiquement, où une activité pourra être proposée (montage d'une exposition, venue d'un conférencier, échange, accueil). C'est ainsi que sont nés de nombreux clubs d'établissements répondant aux besoins des jeunes et à l'initiative de professeurs qui ressentent la nécessité d'une information des élèves sur les grands problèmes du monde contemporain.

Les domaines d'investigation sont vastes et très divers. Ils correspondent en gros aux grands thèmes définis dans le titre même de l'Unesco, c'est-à-dire Education, Science, Culture et Communication. C'est déjà un immense programme mais rien n'interdit de s'intéresser, bien au contraire, aux activités des autres organisations internationales (UNICEF et enfance, OIT et problèmes de l'emploi, FAO et problèmes alimentaires, OMS et problèmes de la santé).

Le Club va devenir un lieu de débats, un lieu de confrontation d'idées, où l'information est rassemblée et circule, un lieu où se fait déjà l'apprentissage vécu des Droits de l'Homme. Il va se doter démocratiquement d'un bureau et définir des activités, c'est-à-dire répondre à la question : Que peut-on faire ?

- organiser des débats, des conférences, des tables rondes sur des

civique

sujets divers touchant à des problèmes fondamentaux de la vie internationale et à des questions d'actualité ;

- préparer des expositions, des montages audiovisuels, des projections de films ;
- organiser des campagnes de solidarité et participer à des chantiers ;
- faire des enquêtes dans le milieu ;
- réunir une documentation sur les questions internationales ;
- étudier les thèmes proposés par la Fédération des Clubs ;
- participer à un P.ACT.E ;
- organiser des accueils, des échanges, des voyages ;
- participer aux rencontres régionales et fédérales.

Mais le Club n'est pas seul. D'autres clubs fonctionnent dans l'académie, dans la région ; le Conseil régional des Clubs, là où il existe, propose des activités communes, fait circuler des expositions, des montages, des films, fait appel à des conférenciers, à des boursiers Unesco venus d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, organise des rencontres durant lesquelles on va constater la très grande diversité qui règne parmi les Clubs Unesco.

Si les buts sont communs à tous, les structures, les types d'activités varient beaucoup :

- clubs de premier cycle adhérent à un foyer socio-éducatif ;
- clubs de lycées, à l'autonomie souvent plus marquée ;
- clubs de collèves ou lycées agricoles ;

• mais aussi clubs en milieu ouvert ; dans les maisons des Jeunes et de la Culture, les foyers du troisième âge... aux activités parfois spécifiques : clubs de poètes, Maison de la Négritude, clubs axés sur la préservation des patrimoines, club des Arméniens...

La Fédération des clubs regroupe tous les Clubs au plan national. Elle coordonne les activités, en propose, réunit les Clubs au cours de manifestations nationales ou internationales, au cours de son Congrès et de ses Journées d'étude annuelles qui étudient un thème choisi par les Clubs. C'est ainsi que l'information, l'aide au tiers monde, le nucléaire, le nouvel ordre économique international, les droits économiques et sociaux, la recherche et la sauvegarde des patrimoines de l'humanité, le quart monde... ont fait ou font l'objet d'études par les Clubs.

La Fédération fournit de la documentation sous forme d'envois périodiques, d'une revue bi-mensuelle, d'expositions itinérantes, de montages audiovisuels... (un dossier sur le racisme est en cours de préparation). Elle encourage les échanges, les accueils de groupes et de clubs étrangers, les voyages... Enfin, elle prend l'initiative d'actions de solidarité, tel le projet en cours de réalisation de l'équipement d'un centre post-scolaire à Bakel dans le Sahel sénégalais.

Dans ces temps d'incertitude, où se manifeste la nécessité d'une formation civique, les Clubs Unesco peuvent contribuer efficacement à l'information et à la formation des jeunes dans un esprit de compréhension internationale selon les idéaux de la Charte de l'Unesco et conformément à l'article 26 paragraphe 2 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme : *« L'Education doit viser au plein épanouissement de la personne humaine et au renforcement du respect des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix. »* ■

une réaction à...

“ le cinéma, instrument pluridisciplinaire ”

En 1895 arrivait en gare de La Ciotat le premier train de Louis Lumière ; en 1902 Méliès posait son premier obus sur la Lune ; en 1981 on débat deux jours durant de l'usage pédagogique-pluridisciplinaire de la chose.

Duneton (1) s'alarmait de la fréquence des mots longs dans notre langue, mots-concepts, à l'opposé des mots courts anglais, mots-images. A-t-il pensé que la récupération triomphale du cinématographe français par les movies américains avait peut-être là son origine et son explication ?

Car le ciné, c'est des images. D'abord, Qui longtemps ont su parler seules, et qui n'ont jamais bien parlé que lorsqu'on les a, intimement, sensiblement, liées au verbe et au son ; que ce soit avec les minuties conjuguées d'un Eisenstein et d'un Prokofiev, avec les connivences d'un tandem Fellini-Rota, ou avec la patience solitaire d'un Tati.

Et que l'on puisse parler, près d'un siècle plus tard, de « documentaires » ou de « fiction » laisse pantois !

« La fiction est irremplaçable pour atteindre la sensibilité » : ainsi concluez-vous l'article de votre n° 444 (2). Qu'on nous cite donc une seule œuvre, une grande, une vraie, qui ne soit à la fois documentaire et fiction ? Quoi donc a rassemblé deux millions de fidèles derrière le catafalque de Hugo ? De quoi donc est faite toute l'œuvre de Ford ? Et quel académicien de service tracera la ligne de démarcation dans *Les Misérables* ou dans *The Sun Shines Bright* ?... Où se situe l'émotion dans *Louisiana Story* ou dans *Tabou* ?...

Ce n'était pas notre intention de

disputer de mise en scène, mais le ciné, c'est, d'abord, une re-présentation. Et la véritable émotion naît, d'abord, de cette mise en scène. Au risque de passer pour cuistre, il est bon de le redire. Et de redire que tout film est musical, puisque construit sur un rythme propre qui touche alors la sensibilité. Redire que *Marienbad* c'est, d'abord, le chant d'un travelling; que *North by Northwest* c'est d'abord, un art du montage (et le vieil Hitch disait déjà qu'il s'intéressait « moins aux histoires qu'à la façon de les raconter »).

C'est cela, pensons-nous, la pluridisciplinarité. J'entends : le grand angle d'approche de toute œuvre, qui montrera comment — au travers de cette mise à voir — nous sont restitués l'univers des derniers baleiniers des Açores et/ou le dernier chant tragique de la plus grande mort du monde (3).

Et c'est la pluralité des interprétations possibles qui fait, précisément, la force d'un *Coureur de Fond* (4) — au point d'en voir un jour donner deux lectures diamétralement opposées et également convaincantes : l'une par un marxiste, l'autre par un analyste. Qui a dit au demeurant que les films étaient tournés en noir et blanc, alors que les gris de Lumière ou d'Antonioni chantent et enchantent au même titre que ces fameux clairs-obscurs que l'on salue bien bas, mais ailleurs, en plats pays ou aux bords de la Tamise ?

Mais j'en viens au vrai prurit que me provoque votre compte rendu des 10 et 11 janvier.

« Il reste peu de temps ensuite pour la discussion. C'est pourquoi on se pose le problème de l'exploitation en classe. » La belle inquiétude ! consubstantielle au parti pris, il est vrai. Vingt-quatre images/seconde, c'est techniquement parfait, mais on s'accorde aussi à penser, pédagogiquement, qu'un quart d'heure de projection mérite — mériterait — deux à trois heures d'exploitation. De plus, quels longs métrages proposer à des élèves du premier cycle ? (nous limiterons aux collègues notre propos). Il en est. Peu. Peu au regard de la mine inépuisable des courts ou moyens métrages qui dorment

dans leurs boîtes bien closes. Il suffit pourtant de soulever n'importe quel couvercle, ou presque, pour qu'un bon génie s'en échappe et s'en vienne apporter tout le temps de discussion souhaitable. Et bien souvent dans le cadre de l'heure de cours.

J'ai trop pratiqué et vu pratiquer cette pédagogie-là pour ne pas me scandaliser de la voir indéfiniment oubliée. Que l'on consulte les fichiers des cinémathèques : les demandes de L.M. l'emportent à tous coups sur les demandes de C.M. Et pourtant, de quel médiateur ne se prive-t-on pas : souple, fécond (la qualité moyenne des C.M. vaut largement celle des L.M.), opérationnel, foisonnant, irremplaçable, et qui permet de toujours « effectuer des comparaisons avec d'autres œuvres ». Car il est bon, à l'évidence, de se livrer au jeu des œuvres comparées. Et le « niveau des élèves » n'a rien à y voir.

Quand des élèves du cycle d'observation découvrent après coup, par « comparaison », qu'*Il était une chaise* n'est autre chose qu'une fable, et que cette fable est et n'est pas celle de Monsieur Jean de La Fontaine, celui qui écrivait trois siècles plus tôt (avant le déluge) *Le lion et le rat*; quand ils apprennent qu'il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde; quand neuf minutes de film leur montrent qu'un Canadien appelé Norman McLaren anime aussi bien les acteurs que les objets; que l'on peut en dire plus en muet qu'en parlant; quand ils ont la possibilité, après les premières réactions à chaud, de revoir l'œuvre (9 mn, ça ne prend pas beaucoup de temps et ce n'est en rien fastidieux); on provoque alors une curiosité, un éveil, un intérêt sans frontières. Portes ouvertes à la réflexion, au jugement, à l'imagination. A l'humour aussi, si mal partagé, toujours à redéfinir, mais alors profondément vécu.

Humour jamais gratuit : je pense à *Western* et à ses pions animés pour sept minutes. Sept minutes qui montrent, au bout du compte, que c'est par le cinéma de l'impossible qu'il est possible de tout dire. Il faudrait aussi parler de tout le cinéma de la Côte Ouest

des U.S.A. et de son inépuisable invention. Notre *Hollywood-Hollywood* des années 80 !

On pourrait dresser catalogue. Nous souhaiterions seulement donner envie. Que l'on projette *Gomons* (5) : le géographe prendra sa part, le naturaliste la sienne, le professeur d'arts plastiques aussi, avec le musicien, et celui de lettres, la plus profonde sans doute; encore que le mathématicien n'en soit point exclu. Mais cette pluridisciplinarité-là côtoie l'étiquetage, alors qu'il sera bon, surtout, de revoir l'œuvre une seconde fois (23 mn !) pour qu'elle apparaisse alors dans toute sa plénitude.

Quant à la fausse querelle « *Faut-il une présentation préalable ?* », le film et son public y répondent : c'est selon. Selon l'âge et le niveau de culture. La communication horizontale passe mieux que la verticale. Lisez qu'un court métrage contemporain qui utilisera un type de montage et de qualité de pellicule proches de nos spots télévisés passera mieux que son aîné des années 30 au rythme linéaire et à la cellulose incertaine. Encore que la qualité de tel support des années 20 ou l'invention débridée de tel Mack Sennett entraînent une adhésion immédiate. C'est selon, vraiment. Selon les objectifs poursuivis, selon les contenus, l'histoire — celle du film ou de son temps —, selon l'humeur du jour aussi.

Mais, cinééducateurs mes semblables, mes frères, ne succombons pas à la cinémanie quand un petit film oublié nous restitue la grandeur du geste d'un Masson ou d'un Appel; sans oublier pourtant qu'en définitive, au cinématographe comme en pédagogie, « rien n'est plus beau que Pékin, sinon le souvenir de Pékin ».

Jean C. Charbonnier
principal de collège

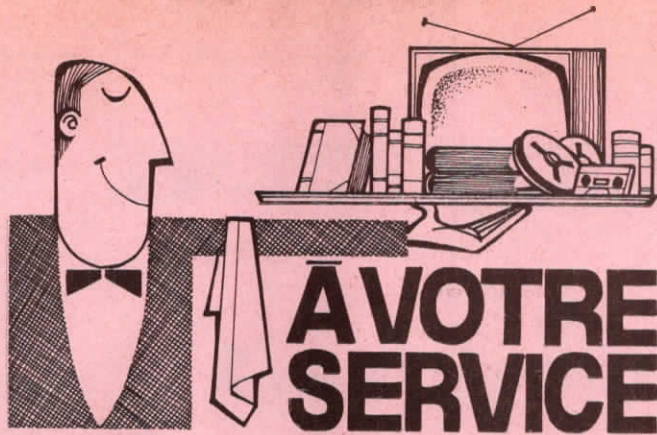
(1) In *Parler croquant*.

(2) **NDLR** : il s'agit de la conclusion d'une des animatrices du stage, Andrée Tournès.

(3) *Les hommes de la baleine*, de Mario Ruspoli.

(4) Film projeté au cours du stage.

(5) Court-métrage de Yannick Bellon.



images de notre vie

Association pour la diffusion
de la pensée française (ADPF)

Service films

9, rue Anatole-de-la-Forge
75017 Paris

Pour beaucoup d'enseignants, notamment de Français, et en particulier à l'étranger, le manque de documents audiovisuels véritablement utilisables, c'est-à-dire contemporains et de qualité, constitue un frein majeur à la mise en place concrète d'une pédagogie adaptée aux besoins des élèves. Un magazine filmé, **Aujourd'hui en France**, est désormais en mesure de combler ce manque.

Il y a deux réalisations mensuelles de treize minutes chacune, en couleurs, et qui comportent en général trois séquences. L'objectif visé ne consiste pas à « rendre compte de l'immédiate actualité à laquelle répondent les journaux télévisés, mais d'offrir un reflet de la vie contemporaine ». Il s'agit de traiter des événements d'importance internationale (techniques, scientifiques, sociaux, culturels, sportifs, etc.), de mettre au point des dossiers d'information (sur la vie politique, sociale, culturelle de la

France et aussi sur des faits de civilisation communs à la France et à d'autres pays), de proposer des portraits d'hommes et de femmes à l'activité significative (médecins, écrivains, savants, sportifs, artistes, etc.). C'est donc un véritable centre de ressources audiovisuelles. Au long des quarante premiers numéros parus, on trouve des exemples qui en disent plus long qu'un long discours : l'Airbus, un boulanger en Provence, les Frères Jacques, Rostropovitch, Lelouch, Folon des internationaux de tennis, le Festival de musique d'Aix-en-Provence, Deauville, une exposition Miro à Saint-Paul-de-Vence, l'aéroport de Roissy, les vendanges en Bourgogne, Johnny Hallyday, Jean-Pierre Rampal, Apollinaire, Françoise Gaspard, maire de Dreux, le Festival d'Avignon 1980, le Mont-Saint-Michel, le train à grande vitesse (TGV) et bien d'autres encore.

Tous ces documents existent en version française,

mais aussi en version anglaise, espagnole, allemande, arabe, brésilienne. Le matériel fourni est une copie 16 mm standard, son optique, que l'on peut acheter ou obtenir en prêt. L'exclusivité mondiale de la diffusion de ce magazine appartient à l'Association pour la diffusion de la pensée française qui « prend à charge l'envoi des cassettes » à ceux qui font une demande de visionnage pour information (au maximum deux cassettes par demande). Les clauses générales du contrat d'abonnement sont évidemment disponibles.

Au total, il s'agit d'un matériel de haute qualité, particulièrement utile pour tous ceux d'entre nous qui sont confrontés à des problèmes d'enseignement de civilisation. Par sa souplesse, sa diversité, le choix de ses thèmes, **Aujourd'hui en France** correspond à un besoin qui, dans notre domaine, n'était par couvert. C'est à nous maintenant, qu'il appartient de l'employer. ■

pédagogie quotidienne

la diapositive / 1

Les maîtres utilisent de plus en plus des diapositives conçues et réalisées en dehors de l'école comme documents auxiliaires de leurs interventions, qu'elles soient acquises directement dans le commerce ou empruntées dans un centre de documentation pédagogique.

Dans la séquence pédagogique où elles sont exhibées, elles peuvent avoir des rôles différents :

- soit qu'on les utilise pour susciter l'expression ; elles constituent alors un point de départ pour la séance ;
- soit qu'elles fournissent des exemples illustrant le discours magistral ou jalonnant la démarche des enfants dans une recherche quelconque ;
- soit qu'elles se présentent comme un document d'observation susceptible de générer un travail cognitif intéressant.

Nous nous attarderons sur chacune de ces fonctions confiées à la diapositive quand elle est introduite dans la classe, réfléchissant, au fur et à mesure, sur quelques problèmes que pose ce type de document.

susciter l'expression

L'image, parce qu'elle est accueillante aux fantasmes, est un **déclencheur particulièrement actif d'expression** : le noir, qui ravive les sentiments grégaires et des désirs fusionnels, la plage lumineuse qui focalise l'attention comme la porte du pays des merveilles, les rapports différents qui s'établissent avec le maître, tout cela contribue à créer une ambiance particulièrement favorable à une expression relativement spontanée (relativement seulement, tant il est vrai que le poids de l'institution s'exerce aussi sur les appareils et les machines utilisés par l'école et qu'il intervient sur le conscient et l'inconscient des élèves).

Cette expression peut être suscitée par des **images choisies par l'enseignant** parce qu'elles s'inscrivent dans un thème, un sujet qu'il se propose d'aborder, qu'il ait été souhaité par les enfants ou non.

L'expérience a alors un double avantage : elle est une **imprégnation** du groupe-classe dont l'intérêt va peu à peu se cristalliser, grâce aux images, sur le thème qu'elles introduisent ; elle permet, aussi, de faire l'inventaire de ce que, à ce moment, **les enfants connaissent** : il s'agit en somme d'un véritable « brain storming » dont on note au tableau les mots et les phrases-clés, lesquels feront l'objet d'un **traitement ultérieur** pour les classer, les organiser.

Nous n'avons pas, cependant, le souci laborieux d'utiliser systématiquement le discours des enfants en le soumettant à des outils méthodologiques qui vont en éreinter la spontanéité afin que sa substance émiétée alimente l'insatiable machine à didactiques.

Mais nous savons bien que beaucoup de maîtres hésitent encore à animer ces moments d'expression orale parce qu'ils en situent mal l'importance, qu'ils en évaluent mal la place dans leur stratégie d'ensemble, et qu'ils en retirent l'impression d'une perte de temps.

Il convient pourtant que ces pratiques où l'oral est, en quelque sorte, récupéré par le projet pédagogique, soient suivies de séances moins régentées durant lesquelles l'enfant pourra, sans arrière-pensée, **se livrer au plaisir de dériver sur, dans, ou à propos de l'image**. Des reproductions de peintures, de sculptures et d'architectures, en particulier, seront d'excellents stimuli pour **l'imaginaire qu'il est nécessaire de nourrir et d'exalter**.

Sans prétendre à l'étude de la psychologie de ses élèves, le maître pourra aussi leur proposer des ima-



ges projectives : **les stéréotypes, les idées reçues** exprimées pourront alors être le prétexte d'une réflexion éthique féconde et peut-être déterminante pour des enfants de cet âge (nous pensons à ceux du CM en particulier).

au secours du maître

L'image est bien commode puisqu'elle permet au monde, au monde entier à cette heure, d'entrer dans la classe. Du moins **sa représentation**. Mais prenons garde aux facilités qu'elle nous prodigue.

Il est vrai, en effet, que l'image est avant tout image du monde ; dans cette perspective, le problème qu'elle va nous poser est celui de **son rapport analogique avec ce qu'elle représente**. Les processus de dérivation, qui vont de la réalité à l'image de la réalité, ne sont pas forcément **traduisibles par l'enfant**. Pour l'adulte, derrière l'image il y a une expérience du réel ; ce n'est pas toujours vrai pour l'élève qui ne dispose pas non plus (et à cause, en partie, de ce manque d'expérience) **de tous les moyens de lecture du texte iconique**.

C'est ainsi que telle vallée se

transforme, aux yeux d'une partie de la classe, en chaîne montagneuse, telle colline des Causses devient une cheminée rocheuse, par inversion des reliefs perçus ; et nous n'évoquerons qu'en passant les problèmes de traduction que posent les angles de prise de vue, la couleur, l'impossibilité de comprendre les proportions, les échelles.

Ajoutons que l'onirisme est souvent la voie royale par laquelle l'enfant accède à l'image : certes, il fait confiance au maître lorsque celui-ci lui montre les chaos de Fontainebleau, et il suit ses explications ; il n'empêche que sa vision et sa connaissance se structurent par rapport aux fantasmes qu'il projette sur les rochers et que l'image autorisera toutes les ambiguïtés de la magie, tous ses glissements délicieux.

Ainsi, la diapositive quand bien même, comme toute image, elle peut l'illustrer, l'évoquer, ne saurait remplacer **le monde et les expériences qu'il autorise.**

document d'observation

Il paraît difficile, après les mises en garde que nous venons de formuler, d'envisager d'utiliser la diapositive comme document fondant une démarche. Pourtant, si l'on prend quelques précautions, elle peut rendre des services incomparables.

Le maître s'efforcera, chaque fois que l'occasion se présentera, d'utiliser des images évoquant une réalité par rapport à laquelle ses élèves (tout au moins quelques-uns) ont **une expérience personnelle** : leur témoignage ancrera la représentation dans le vécu et conduira à une vision plus objective.

Si telle opportunité ne se présente pas, il s'efforcera, alors, **de multiplier les documents sur l'objet, le site, l'être, le phénomène ou l'événement évoqués** : le texte (tous les textes, du poème à la description scientifique), le croquis, le témoignage sonore, le film obligeront l'enfant à moduler, en l'enrichissant, l'image qu'il élabore de la réalité.

Il n'est pas jusqu'à l'observation des diapositives **qui ne devra faire l'objet d'un apprentissage raisonné**

pour être de plus en plus méthodique, l'esprit critique s'affinant toujours davantage.

Les enfants, en effet, regardent rapidement les images et ne reviennent pas volontiers sur cette vision superficielle (qui peut, d'ailleurs, privilégier des détails infimes). Le maître, par l'exigence de son questionnement, leur apprendra à obser-

ver avec rigueur et à structurer les éléments repérés et identifiés.

C'est que, comme tout texte livré à notre étude, le document iconique propose une lecture plurielle ; il faut donc, à un moment donné, lui appliquer celle qu'exige le projet dans lequel il s'inscrit, pour lequel il a été choisi.

Bernard Blot

documentation

des voies de communication

Actes du colloque international « Informatique et Société »

Volume III : **Informatique, télématique et vie quotidienne**

La Documentation française, 330 pages

Première surprise en lisant le sommaire : l'enseignement et la culture sont considérés comme appartenant à la vie quotidienne. Enfin. Seconde surprise : la manière dont Jean-Claude Simon, l'auteur du rapport au président de la République sur l'informatique et l'enseignement, replace la problématique de l'informatisation de la société et de la culture dans le cadre plus vaste des débats épistémologiques à l'œuvre dans les travaux d'anthropologie (Louis Dumont) et d'histoire des sciences (G. Simon sur Kepler). Assurément, si l'on veut ne pas choisir d'emblée les fausses pistes, c'est dans cette voie qu'il faut s'engager. Mais bien peu de réflexions peuvent aujourd'hui, mobiliser comme le fait le rapporteur, deux cultures, celle de l'informaticien et celle de l'épistémologue. Le résultat est la révocation en doute de toutes les balivernes sur la déshumanisation, l'uniformisation de la société par l'informatique, etc.

Suivent des réflexions sur la maison du futur et sur la cité de l'avenir proche. A les lire, on a parfois le sentiment d'un univers de science-

fiction, impression qui mesure notre inculture. Mais comme tout cela va vite ! Et à l'école, on ne nous a pas préparés : « J'avais tout lu et tout était à relire » s'inquiétait Jean-Paul Sartre ; aujourd'hui c'est pire : nous n'avons pas encore tout lu que nous découvrons que cela est déjà périmé.

Albert Glowinski et al.

Télécommunication. Objectif 2000

Dunod, 284 p., bibliographie

Ce livre de prospective porte sur le téléphone et sur son avenir probable tel qu'on peut l'envisager à partir des progrès technologiques récents. Ecrit par des chercheurs du Centre national d'études des télécommunications, il mobilise une information sûre et précise qui tranche singulièrement avec l'habituelle futurologie fumeuse qui tient lieu de discours traditionnel sur les médias.

C'est de notre avenir proche qu'il est question dans cette étude ; 1990, 2000, c'est demain, et les télécommunications changeront le monde et la vie quotidienne : téléalarme, achèvement électronique de textes et d'images, c'est pour bientôt. Dans vingt ans, nombre de services nouveaux seront offerts à distance : du téléjoke-box au vote électronique, de la téléthèque pour consulter livres et journaux au relevé des compteurs

à distance, tout changera. Et l'école ? Aura-t-elle enfin épousé son temps ou continuerons-nous à nous interroger sur le sexe des ordinateurs ?

A lire cet ouvrage passionnant, on a l'impression, comme en ce film fameux, de lire le journal de demain et l'on ne peut s'empêcher de songer à celui d'aujourd'hui, rubrique éducation. Le vertige de l'anachronisme nous saisit alors. C'est là, pour nous enseignants, un avertissement.

Ouvrage collectif sous la direction de
Françoise Gallouedec-Genuys et
Philippe Lemoine

Les enjeux culturels de l'informatique

La Documentation française, 222 pages

On dit que la révolution informatique n'a d'autre équivalent que celle de l'imprimerie ; or on est loin encore d'apprécier précisément les effets culturels de l'imprimerie. Historiens, anthropologues et sociologues s'y essaient depuis près d'un siècle, non sans difficulté. Pour l'informatique, il est heureux que la réflexion n'attende pas cinq siècles. Cet ouvrage marque donc une intention et n'est, souhaitons-le, qu'un premier pas.

Les principales réflexions présentes dans ce volume concernent l'identité et la manière de nommer et de classer les citoyens (un remarquable exposé de Philippe Lemoine) mais

également la réhabilitation de l'informatique comme protectrice de la vie privée, le besoin d'information (par Dominique Wolton), les aspects éducatifs, artistiques, etc.

Les textes sont très brefs et le lecteur en ressent un peu de frustration : on aurait par exemple aimé en savoir plus sur l'aspect « bidouillage » du plaisir de l'informatique, celui qu'éprouvent les adhérents des clubs d'informatique et celui qu'éprouvent les enfants avec les calculettes. N'est-ce pas, au sens le plus complet du terme, un plaisir esthétique ?

Francis Balle

Médias et société

Montchrestin, 750 pages

Francis Balle est, depuis quelques années, en train de se tailler une place éminente parmi les meilleurs spécialistes des médias. Par ses publications, ses travaux à la tête de l'Institut français de presse et ses diverses responsabilités, il exerce aujourd'hui une influence essentielle sur notre connaissance des moyens de communication de masse.

La deuxième édition, refondue et actualisée, de son ouvrage classique **Médias et société** confirme qu'un tel livre fait partie de ceux auxquels on se réfère sans cesse dès qu'on a besoin, pour une raison quelconque,

de s'informer sur l'état de la question en ce domaine. Une somme et une synthèse.

Les institutions et les publics sont les deux versants que l'auteur nous entraîne à gravir avec lui. Juristes, sociologues, pédagogues, bref, tous ceux qui, directement ou non, se

le fra langue é

Guy Capelle, Françoise Grellet

Écritures

Hachette, 88 pages

Voici le premier volume d'un ensemble de trois recueils, de niveaux de difficulté croissante, qui sont destinés à des étudiants, adolescents ou adultes, ayant fait au minimum deux ans de français et désireux d'améliorer rapidement leur compétence linguistique.

Les trente-deux fiches composant ce premier volume comportent un texte ou un document authentique, choisis parce qu'il s'agit d'écrits rencontrés quotidiennement dans la vie courante (presse, publicité, informations administratives, etc.). Ils sont suivis d'exercices pour l'acquisition des stratégies de lecture et d'exercices de production écrite, ces derniers faisant l'objet d'une auto-correction en fin de volume.

Les trois recueils **Écritures** constituent un matériel individuel de perfectionnement et peuvent, en outre, servir de complément à n'importe quelle méthode classique.

Ross Steele, Annie Delville-Bourion

« Elle » : documents pour l'étude de la langue et de la civilisation françaises

Didier/FEP, 192 pages

Ce volume, second titre de la collection « La presse de notre temps », est fondé sur un choix de textes tous issus du magazine **Elle** : extraits de

initiation vivante

S. Fighiera

Le livres des gadgets électroniques

Editions techniques et scientifiques françaises, 128 pages illustrées

Cet ouvrage scientifique aurait pu être aride et rebutant. Il apparaît cependant qu'il passionne les jeunes dès l'âge de douze ans. Cela est certainement dû à sa conception : au lieu de transmettre des connaissances théoriques, il propose des montages. Il se fonde donc sur l'intérêt et sur l'activité.

Sans entrer dans l'étude approfondie des composants techniques, il suggère trente-cinq montages électroniques à réaliser, en fournissant pour chacun d'eux une description, un schéma de principe, le détail des réalisations pratiques ainsi que la liste des composants de l'alimentation (condensateurs, résistances, transistors, etc.) dont le jeune réalisateur doit se munir.

Une autre originalité de ce livre repose sur l'utilisation d'une feuille de transfert spéciale destinée à la fabrication, en gravure directe, des circuits imprimés.

De l'interphone au déclencheur photo-électrique, de l'amplificateur téléphonique au récepteur toutes bandes, de la sonnette à neuf notes à l'orgue miniaturisé, voici de quoi construire des réalisations très simples ou plus sophistiquées. Et, ce faisant, de s'initier progressivement aux techniques modernes de l'électronique.

P. F.

trouvent embarqués dans l'immense fleuve des médias, seront intéressés au premier chef par un tel instrument de travail, à la fois clair et précis, complet et non délayé, performance qui me semble rarissime.

Notes de lecture établies par
François Mariet et Louis Porcher

nçais trangère

reportages, d'enquêtes, informations sur les problèmes sociaux d'actualité, sur l'évolution des mœurs, etc. Après chacun des extraits, on trouve des explications de type socio-linguistique et des définitions d'expressions courantes de notre langue. Des questions sont ensuite posées, certaines relevant de la syntaxe du français, d'autres portant sur la compréhension profonde des idées.

Ainsi conçu, l'ouvrage offre à des élèves poursuivant l'apprentissage de la langue française et à des étudiants suivant des cours de civilisation contemporaine une grande richesse d'exploitation, car les documents qu'il renferme permettent de mieux saisir certains aspects de la vie quotidienne des Français. Ce volume facilite l'accès aux différents registres de langue. Il constitue ainsi un entraînement à l'expression orale et écrite dans des situations qui sont les moins artificielles possible.

Au cours de leur « avant-propos », les auteurs tentent de justifier le fait d'avoir choisi des textes issus d'une seule revue. Si le magazine *Elle* possède des rubriques variées, il n'en reste pas moins qu'il s'adresse à un type de lecteurs bien défini et il est ainsi difficile de prétendre saisir, à travers lui, toutes les variables socio-culturelles et socio-linguistiques. Cela dit, l'ouvrage bénéficie d'une conception excellente et il se révèle d'une utilisation très pratique.

Pierre Ferran

au service de l'Homme

Nul de nos lecteurs n'ignore qu'Amnesty International est un mouvement à dimension planétaire fondé sur le travail et le soutien de ses membres et dirigé démocratiquement par ceux-ci. Muni du statut consultatif auprès de l'ONU, de l'Unesco et du Conseil de l'Europe, son rôle est clairement limité par la Déclaration universelle. Il consiste à analyser et à enquêter, avec impartialité et en dehors de toutes considérations politiques, sur le respect des droits de l'homme dans les pays où celui-ci semble menacé. Les rapports annuels que publie Amnesty International constituent la principale occasion d'informer le public de son travail et de l'aviser des manquements qu'il a pu constater, des violations de valeurs universellement reconnues qu'il a été amené à enregistrer.

Le dernier rapport annuel, dont voici la publication française — **Amnesty International. Rapport 1980** (Editions Mazarine, 1981, 496 p.) — couvre la période du 1^{er} mai 1979 au 30 avril 1980. Au cours de ces douze mois, le Comité international a décidé l'envoi de quarante-cinq missions dans trente-trois pays et la publication de vingt-quatre rapports et études. Durant le même temps, le Secrétariat international a coordonné des travaux portant sur plus de quatre mille dossiers individuels de prisonniers d'opinion. Les activités d'Amnesty International sont donc nombreuses et importantes. Le rapport général, ici condensé, on le comprendra fort bien, fait d'abord le bilan des actions générales et des campagnes relatives à des thèmes spécifiques. Il fournit ensuite un résumé bref, mais clair, des enquêtes effectuées dans les pays où les atteintes aux droits de l'homme ont paru menacées, que ce soit en Afrique, en Amérique latine, en Asie ou au Proche-Orient. Ce sont ces fiches qui, en général, retiennent toute l'attention des lecteurs de ces rapports annuels et il est exact de dire qu'Amnesty International a acquis une telle expérience et une réputation si élevée d'objectivité qu'aucun des pays mis en cause n'a réfuté les conclusions de ces enquêtes.

Mais ce rapport général annuel, dont on pourrait souhaiter que les éditeurs le publient avec plus de célérité, sans laisser huit ou neuf mois entre son dépôt et sa publication, contient également d'autres documents intéressants. Nous convions le lecteur à parcourir, dans le présent ouvrage, les textes liminaires de José Zalaquett et de Martin Ennals ; il aura ainsi l'occasion de mieux mesurer l'importance des activités d'Amnesty International. Quant aux annexes de ce volume, elles rassemblent divers renseignements : les statuts de l'Association, des statistiques, des listes de publications disponibles et des indications d'ordre général. Sur ce point, signalons que chacun d'entre nous peut demander à s'affilier à l'une des sections nationales. **Voici l'adresse de la section française :** AISF, 28, rue Théodore-Deck, 75015 Paris.

La Déclaration universelle des droits de l'homme est un texte qui préserve la dignité de tout être humain, quel qu'il soit. En veillant à ce que cette charte ne soit pas bafouée, ou en dénonçant publiquement les pays qui y contreviennent, Amnesty International remplit un rôle irremplaçable : elle s'oppose à la haine aveugle ; elle l'empêche de s'amplifier. Nous devons, nous aussi, nous associer à son entreprise. Car finalement cet ouvrage nous montrera que l'on ne peut rester les bras croisés lorsqu'on sait que les bourreaux sont en action, faute de devenir tout d'abord leurs complices et en fin de compte leurs associés.

Pierre Ferran

CNDP

nouvelle série RTS

Le lundi 23 février, commencera sur Antenne 2, dans le cadre de « Libre cours » où se succèdent de 15 à 16 heures des émissions concernant la formation continue, une série destinée aux adultes : « La télévision et la famille ».

Les quatre premiers films, qui seront diffusés respectivement les 23 février, 2, 9 et 16 mars, mettent en scène les mêmes protagonistes, à savoir les membres de huit familles, choisis dans des milieux différents : ouvriers, agriculteurs, cadres moyens, professions libérales.

De quoi s'agit-il exactement ? De donner la parole non pas aux téléspectateurs en tant que tels, mais d'abord en tant que membres d'une cellule familiale. Ainsi, l'auteur, Mirielle Muriot, et le réalisateur, Patrice Gauthier, nous font découvrir les goûts, les désirs, les souhaits, mais aussi les critiques de ces Français moyens qui jugent le petit écran et ses programmes en fonction des âges de leur progéniture et, bien sûr, en fonction de motivations morales et éducatives.

Cette quête d'impressions sur cet autre élément de la famille qu'est devenue la télévision permet d'aborder dans la première émission, **Au bonheur des familles**, les habitudes d'écoute, et là il est intéressant de les apprécier selon les milieux socio-culturels, les problèmes éducatifs nouveaux que provoque l'objet TV, et déjà l'utilisation par les enfants du magnétoscope. L'émission suivante, **Le choix**, évoque les goûts des enfants comme ceux des adultes toujours par rapport à leur milieu, les uns comme les autres marquant une nette préférence pour la fiction, et les seconds recherchant généralement les émissions en relation avec leur milieu socio-professionnel. **Une certaine insatisfaction** permet de dire les manques, les lacunes, les absences dans la programmation, mais, il

faut bien le dire, chacun voit son petit écran de sa petite fenêtre ; cette émission aborde encore, trop furtivement cependant, l'influence de la publicité sur les enfants et le langage trop « savant » des émissions de vulgarisation. Avec **Au rendez-vous de l'information**, c'est l'importance du journal télévisé et la mise en question de l'image dans l'information qui sont passées au crible de la famille.

Enfin, la dernière émission, celle du 23 mars, réalisée par A. Goke-laère, verra son heure entièrement

consacrée à la télévision et à ses coulisses.

C'est donc une excellente initiative que d'avoir choisi un tel sujet, utilisant l'outil lui-même pour en débattre, mais il faut espérer que les débats qui suivront ces courts métrages seront plus riches que ces tournages qui ne tiennent pas toujours les promesses du sujet. Il faut le dire, on reste sur sa faim, car l'étroussure de l'éventail des familles fait trop souvent ressembler la cueillette des propos à un sondage « caméra-trottoir » et le montage fait empiéter les thèmes d'une émission sur l'autre. Une fois de plus, et là ce n'est nullement la faute des auteurs, cette série nous donne l'image d'une télévision éducative sans moyens et c'est dommage. Son seul mérite, et il n'est pas négligeable, est d'ouvrir le débat sur un problème qui se pose avec acuité dans tous les foyers.

M. G.

au B. O.

on organise

■ **DES SEJOURS PEDAGOGIQUES en Allemagne fédérale** pour les professeurs d'allemand du second degré (stages de vacances 1981, durée trois semaines). **Demande avant le 25 février 1981** (note de service du 15 janvier 1981 - B.O. n° 4).

on modifie

■ **LES EPREUVES du concours général** dans les classes terminales (arrêté et note de service du 12 janvier 1981 - B.O. n° 4).

on précise

■ **LES TAUX de différentes primes et indemnités** : personnels d'inspection de la JSL, adjoints d'enseignement chargés d'un service de documentation, chefs de travaux de LEP, personnel d'enseignement général, technique et professionnel exerçant dans des classes destinées aux enfants et adolescents déficients ou ina-

daptés, inspecteurs d'académie et inspecteurs principaux de l'enseignement technique, IDEN, IET (plusieurs arrêtés du 31 décembre 1980 - B.O. n° 5).

■ **LES TAUX moyens annuels de l'indemnité de responsabilité de direction** attribuée à certains personnels de direction des établissements d'enseignement relevant du ministère de l'Education : chefs d'établissement et adjoints aux chefs d'établissement (arrêté du 31 décembre 1980 - B.O. n° 5).

■ **LA DEFINITION de l'épreuve facultative d'arts plastiques du baccalauréat** de l'enseignement du second degré (arrêté du 19 janvier 1981 - B.O. n° 5).

■ **LA LISTE des académies** dans lesquelles peuvent être subies certaines épreuves de langues vivantes étrangères à la session 1981 du **baccalauréat de l'enseignement du second degré** : arabe, chinois, hébreu moderne, japonais, néerlandais, polonais, portugais, russe (arrêté du 23 janvier 1981 - B.O. n° 5).

■ **LES PROGRAMMES de certaines épreuves du baccalauréat de technicien musique**, option instrument et option danse (notes

de service du 26 janvier 1981 - B.O. n° 5).

on annonce

■ **DES CONCOURS de recrutement**, sessions de 1981 :

• commis des services extérieurs : 47 places (23 au concours externe, 24 au concours interne) ;

• sténodactylographes des services extérieurs : 119 places.

(Arrêtés des 29 décembre 1980 et 26 janvier 1981 - B.O. n° 5).

■ **DES CONCOURS de recrutement d'adjoints administratifs** de l'administration centrale : 26 places (arrêté du 30 décembre 1980 - B.O. n° 5).

■ **LA DATE** des élections des membres de l'enseignement primaire privé au

Conseil supérieur de l'Éducation nationale (**18 mars 1981**) et les modalités de ces élections (arrêté et note de service du 22 janvier 1981 - B.O. n° 5).

■ **UN CONCOURS de recrutement de professeurs techniques de lycées techniques**, session de 1981, pour 270 places (arrêté du 2 janvier 1981 - B.O. n° 5).

■ **LES DATES** des épreuves écrites des concours d'entrée à l'École normale supérieure, à l'École normale supérieure de jeunes filles et à l'École normale supérieure de l'enseignement technique, session de 1981 (arrêtés du 30 décembre 1980 et 15 janvier 1981 - B.O. n° 5).

■ **UN CONCOURS de recrutement des élèves de l'École nationale supérieure des bibliothécaires** (session de 1981), pour 21 postes (arrêté du 14 janvier 1981 - B.O. n° 5).

(M. Huët ou M. Loret).

■ **Des stages et des rencontres franco-allemands** sont organisés tout au long de l'année par les CEMEA ; voici la liste des prochains :

• **formation continue** pour responsables et accompagnateurs d'échanges franco-allemands dans le cadre de jumelages, **du 27 mars au 4 avril**, en RFA (Basse-Saxe) ;

• **pédagogie de rencontres** : communication linguistique et non linguistique, **du 2 au 11 avril**, à Quimper ;

• **découverte de l'Auvergne** entre Français, Allemands et Britanniques, **du 5 au 13 avril** à Clermont-Ferrand.

Ces stages, réalisés sous l'égide de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, bénéficient de son aide financière : prix du stage atténué, remboursement des frais de voyage aux participants. Pour tous renseignements et pour recevoir les formulaires d'inscription : Coopération internationale des CEMEA, 2 bis, rue de la Bourie-Blanche, 45000 Orléans. Tél. : [38] 53-86-19.

agenda

conférences-débats

■ **L'attachement au père.** Sur ce thème, l'École des parents et des éducateurs organise son prochain cycle de quatre conférences-débats qui se tiendront les **3, 10, 17 et 24 mars** de 18 h 30 à 20 heures (25/31, rue du Moulin-de-la-Vierge, 75014 Paris). Elles traiteront successivement de l'homme et l'enfantement, du père et de la dyade mère-enfant, des proximités et distances du père à l'enfant (le corps du père, sa voix). Pour renseignements complémentaires : EPE Animation-Formation, 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. : 380-29-00.

stages

■ **Perfectionnement directeurs.** Un stage de six jours (**du 2 au 7 mars**) est organisé par l'association STAJ (Service technique pour les activités de jeunesse), dans le cadre du BAFD — brevet d'aptitude aux fonctions de directeurs de centres de vacances et de loisirs. Cette session, qui se tiendra dans la région parisienne, s'adresse aux personnes âgées de plus de 21 ans, ayant déjà effectué un stage théorique de base et un stage pratique en centres de vacances ; elle est également valable pour les directeurs titulaires, préparant le renouvellement de leur autorisation d'exercer. Pour renseignements

et inscriptions : STAJ, 27, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris. Tél. : 208-56-63 ou 209-40-96.

■ **Des stages de formation**, s'adressant aux animateurs et aux formateurs, sont organisés par l'Institut national d'éducation populaire de Marly-le-Roi. **Au programme du mois de mars :**

• du 2 au 7, formation à la micro-informatique ;

• du 2 au 8, aspects culturels d'une civilisation ;

• du 11 au 17, approche culturelle des activités physiques d'expression (danse, mime, expression corporelle) ;

• du 16 au 21, cycle son et animation ;

• du 16 au 21, le corps et son espace dans la peinture ;

• du 16 au 21, sérigraphie, photosérigraphie ; moyens d'information et de communication ;

• du 16 au 25, l'enfant, le livre et l'expression ;

• du 17 au 25, pédagogie, relations humaines ;

• du 21 au 29, le cinéma direct — élaboration et recherches (Liévin, Houdain) ;

• du 23 au 28, de la technologie aux moyens de création sonore ;

• du 25 mars au 1^{er} avril, environnement social de l'animation (Florac) ;

• du 26 au 28, colloque : affiche - sérigraphie.

Pour tous renseignements complémentaires : INEP, 11, rue Willy-Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi. Tél. : 958-41-97

cinéma

■ **Le cinéma et la banlieue.** Sur ce thème, la revue **Positif** et la Maison populaire de Montreuil (Seine-Saint-Denis) organisent un festival **du 23 février au 1^{er} mars**. « Nés l'un et l'autre avec l'industrie, cinéma et banlieue moderne ont sensiblement le même âge », rappellent les organisateurs qui veulent explorer trois directions : dans le temps, dans l'espace (« la banlieue des autres »), dans l'imaginaire (« les banlieues mythiques »). Les projections auront lieu au Studio Berthelot (6, rue Marcelin-Berthelot - métro : Croix-de-Chavaux). Pour renseignements complémentaires : Maison populaire, 9 bis, rue Dombasle, 93100 Montreuil. Tél. : 287-08-68.

■ **VI^e Festival de Bondy, du 27 février au 5 mars.** Comme chaque année, un thème historique réunit les films présentés, parmi lesquels des films inédits ou « oubliés ». Cette année, « L'histoire à l'italienne » avec des œuvres de Blasetti, Gallone, Soldati, etc. La Cinémathèque italienne apporte son concours à ce festival dont les séances se tiendront à la salle André-Malraux, avenue de la République, Bondy (Seine-Saint-Denis). Renseignements détaillés en téléphonant au 847-15-27, poste 267.

exposition

■ **Les métiers de l'art**, jusqu'au 30 mars

au musée des Arts décoratifs (107, rue de Rivoli, 75001 Paris). Cette exposition, qui s'insère dans le cadre de l'année du Patrimoine, rend hommage à l'ensemble des artisans et des artistes. Les métiers de la création artistique y sont représentés, qu'ils s'exercent dans des ateliers isolés ou au sein de petites et moyennes entreprises produisant ou non des pièces uniques. Une sélection rigoureuse, de la tradition à la création contemporaine, a été nécessaire et les œuvres de création peuvent contribuer à dégager les tendances du style caractéristique de notre époque. L'exposition, qui s'articule autour de quatre thèmes — tradition, restauration, formation, création —, devrait donner naissance à une Biennale qui se tiendra alternativement à Paris et en province. Tous les jours, sauf mardi, de 12 à 18 heures; le mercredi de 12 à 22 heures; de 10 à 12 heures pour les groupes — uniquement sur rendez-vous (tél. : 260-32-14).

vacances-loisirs

■ **Promenade à travers le Paris du cinéma.** A tous les jeunes de 18 à 25 ans, la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs d'Ile-de-France propose, du 28 février au 8 mars, cette promenade à travers différentes étapes : cinémathèques, studios de tournage, soirées courts métrages, soirées longs métrages, Centre national de la cinématographie, musée du Cinéma, IV^e Festival international du cinéma pour l'enfance. Elle sera également l'occasion d'une découverte touristique de Paris : d'hier et d'aujourd'hui, des monuments et des quartiers. Participation financière : 500 F (sorties et hébergement compris) et voyage aller-retour Paris remboursé à 50 %. Renseignements complémentaires et inscriptions : Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, 6-8, rue Eugène-Oudine, 75013 Paris. Tél. : 584-12-05.

■ **80 sessions « Connaissance de la France »** sont proposées aux jeunes de 18 à 30 ans, par le ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs. Ces sessions, de huit à dix jours, sont destinées les unes aux amoureux de la nature, d'autres pour mieux connaître le monde rural, d'autres encore à la recherche du patrimoine et des traditions populaires. Certaines sont destinées plus spécialement à ceux qui aiment le sport; parmi celles-ci, il est encore possible de s'inscrire à deux sessions de découverte d'une région par le ski de fond :

- les Hautes-Vosges, du 8 au 18 mars, pour 600 F tout compris;
- le Haut-Jura, du 9 au 19 mars, pour

520 F, tout compris (et moitié du voyage aller-retour en train remboursée). Renseignements complémentaires et adresses des directions départementales de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs auprès desquelles s'inscrire : Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs d'Ile-de-France, 6-8, rue Eugène-Oudine, 75013 Paris. Tél. : 584-12-05, poste 804.

■ **Le Centre Maurice-Herzog de Tourcoing propose** pour les vacances de printemps :

• **camp-raïd**, sous la tente, dans la forêt du Der (Haute-Marne) pour les garçons de 14 à 18 ans. Activités proposées : marches à la boussole, découverte nature, voile. **Du 28 mars au 4 avril.**

Inscriptions : G. Loviny, G/l, rue Magenta, 59200 Tourcoing. Tél. : [20] 26-32-55.

• **base nature**, à la Maison forestière des Quatre Frères à Signy-l'Abbaye (Ardenes) pour les filles de 14 à 18 ans. Activités proposées : marches à la boussole, découverte nature et milieu. **Du 23 au 29 mars.**

Inscriptions : R. François, 13, rue A.-Desplanques, 59200 Tourcoing. Tél. : [20] 01-37-50.

Pour ces deux camps, **une réunion préparatoire** réunissant les parents et les jeunes se tiendra le samedi 14 mars à 20 h 15, au Centre culturel Maurice-Herzog, 100, rue de Lille à Tourcoing.

• **ski de fond**, à Champigny-le-Haut (Savoie) pour les jeunes de 14 à 18 ans. **Du 21 mars au 3 avril.**

Inscriptions : Mme Filipo, 17, rue Ma-Campagne, 59200 Tourcoing. Tél. : [20] 26-59-22. **La réunion préparatoire** pour ce séjour se tiendra le samedi 7 mars à 20 h 15, au Centre culturel.

■ **Connaissance du Rouergue méridional.** Six jours à la découverte du Sud-Aveyron, du 6 au 11 avril, en compagnie d'une historienne de l'art. Celle-ci met son expérience et ses compétences à la disposition des participants pour un circuit à travers ce pays où elle vit et travaille : des ateliers de céramique gallo-romaine de la Graufesenque aux combats d'aujourd'hui, les jalons de toute une histoire souvent difficile et qui permet de mieux comprendre le visage actuel. Le gîte et le couvert sont à la carte (chambres d'hôtes, campings, hôtels), pour respecter l'indépendance de chacun. Pour tous renseignements : Nicole Andrieu, Connaissance du Rouergue méridional, Vabres l'Abbaye, 12400 Saint-Affrique. Tél. : [65] 49-16-93.

■ **Six jours de randonnée pédestre en petit groupe.** Deux itinéraires sont proposés aux mêmes dates (du 30 mars au 4 avril, du 6 au 11 avril, du 13 au 18 avril) : sur la causse du Larzac en Lan-

guedoc, sur la montagne du Lubéron en Provence. Les randonnées sont accessibles à tous, même peu entraînés, pourvu que chacun soit motivé et accepte un confort souvent très sommaire (paille des granges ou refuges peu connus). Les étapes sont modestes — six heures environ — et permettent à tous de participer, dans une ambiance décontractée, à la connaissance du milieu et de sa flore. Le choix des chemins retirés, le mode d'hébergement, la découverte de hameaux isolés rapprochent des gens du pays dont l'accueil est très chaleureux. Les prix : pour le Larzac : 830 F; pour le Lubéron : 870 F, comprenant l'hébergement (ferme ou gîte), les repas avec vin de pays à volonté. Pour tous renseignements et inscriptions : Alain Nicollet, guide de haute montagne, 34380 Viols-le-Fort. Tél. : [67] 55-03-67.

artisanat

■ **En Périgord, stages d'une semaine (agrés BAFAs) pendant la période du 30 mars au 11 avril** : poterie, tissage, bijouterie, travail du cuir, peinture sur soie, sculpture, au Centre Léo-Lagrange de Saint-Vincent-Jalmoutiers. Hébergement possible pour familles. Pour renseignements complémentaires : Mme Perez, directrice d'école, 24410 Saint-Vincent-Jalmoutiers. Tél. : [53] 90-81-65.

notez aussi

■ **En complément à son catalogue général**, l'UFOLEIS a édité cette année un **répertoire des films documents** qu'elle distribue ou qu'elle peut procurer à ses adhérents et aux animateurs culturels intéressés. Il s'agit de courts ou de longs métrages en 16 ou en 35 mm, qui ont été sélectionnés pour leur valeur documentaire et pour leur intérêt cinématographique. On y trouve des classiques comme **Terre sans pain**, **Nuit et brouillard** ou **A Valparaiso** et des films absolument inédits comme **La langue de la honte**, un moyen métrage de Philippe Durand, sur la langue bretonne, **Une souris et des hommes**, un court métrage dans lequel Jacques et Laurent Chevallier « déshabillent » le personnage de Mickey, ou **Trente-trois ans après**, un film de Karl-Heinz Walloch (RFA) sur la renaissance du nazisme en Allemagne de l'Ouest. Les films sont présentés alphabétiquement avec un index thématique pour les repérer aisément. Pour chaque film : générique, analyse et, éventuellement, prix de la location. On peut se procurer ce répertoire en s'adressant aux UFOLEIS ou à l'UFOLEIS, 3, rue Récamier, 75341 Paris Cedex 07. Tél. : 544-38-71.

GALLIMARD JEUNESSE
ET TELERAMA
OFFRENT AUX
GAGNANTS DES
CONCOURS SOLEILS

1000

**BIBLIOTHEQUES POUR LES CLASSES
DE LA MATERNELLE A LA TROISIEME**

+ 1000

BIBLIOTHEQUES INDIVIDUELLES

**= LES CONCOURS
SOLEILS**

DU 15 FEVRIER
AU 31 MARS 1981



Renseignez-vous vite chez votre libraire!

Poésie pas morte !
 Qu'il s'agisse de classiques, de chevronnés
 ou de nouveaux venus,
 les grandes ou petites maisons d'édition
 nous apportent régulièrement
 une moisson importante
 d'œuvres et de poètes.
 Pierre Ferran a fait pour nous
 une balade en ce pays de poésie...

poésie de A à B

COMMENÇONS par Albarède, un poète dont il a été plusieurs fois question dans nos chroniques. Il a reçu le prix Villon 1980 pour son recueil *Lampe habillée d'autrui* (Millas-Martin, 58 p., env. 15 F). L'écriture d'Albarède est, au fil des recueils, devenue plus dense, plus avare d'adjectifs :

« En face du feu est assise
 la présence perdue. »

L'absence de titres aux poèmes souligne bien que le sens profond de chacun d'eux ne saurait être acquis par une plus grande économie de mots que n'en comprend le poème lui-même.

Après *L'élève du matin*, Pierre-Alain Tâche publie *L'inhabité* (Bertic Galland - 29, rue du Lac, CH 1800 Verrey - 88 p., 16 F), un ensemble qui est une éclatante confirmation du talent de ce jeune helvétique. Dans la peinture des paysages montagnards de Vachère et de Mollens, naissent des interrogations profondes, plus aiguës. On trouvera plusieurs poèmes de Pierre-Alain Tâche dans la dernière livraison de la revue *Solaire* (n° 30,

automne 1980. 40 F — directeur : René Daillie, Issirac, 30130 Pont-Saint-Esprit).

Avec *L'homme dans le rétroviseur* (Le Seuil, 218 p., env. 52 F), Jean Cayrol renouvelle, dans un registre différent, les réussites précédentes que marquèrent ses histoires d'une prairie, d'une forêt, de la mer et du ciel. *L'homme dans le rétroviseur*, c'est celui, ébloui, qui aperçoit par fragments une ir-réalité dont les passagers de ce voyage n'ont absolument pas conscience. Ici, la narration imaginaire ne se rapporte pas à des éléments, mais à un personnage kaléidoscopique : celui qu'il entrevoit, toujours changé chaque fois qu'il jette l'œil sur ce petit miroir emprunté à l'imagerie automobile. Il s'agit d'un exercice auquel Cayrol nous avait habitués mais qui prend ici une dimension toute particulière. Cette multiplicité de « moi » entrevus, l'auteur-conducteur-poète nous en décrit des aventures, comme autant d'« amorces » qui défilent, se succèdent, se télescopent avec une prodigieuse vélocité et un brio jamais démenti.

Dans le recueil d'Yves Landrein, *D'un lieu* (Seghers, coll. « Poésie 80 », 138 p.) gît le piège du mélange des formes scripturales (proses, haï-kaï, sentences) et d'une unicité d'intention qui donne son identité et son poids à cette œuvre. Le lecteur, séduit et alerté à la fois, trouvera maints signes évidents, des repères, des points de jonction. De chemin banalisé, point ! On rencontrera dans la construction de l'écriture d'autres pièges et beaucoup de questions. On trouvera, ici et là, répétée, cette petite phrase : « Il y a eu une suite, mais perdue »... Recueil qu'il convient de lire, de relire, attirant et inépuisable.

Julien Leuwen a fait paraître d'un seul coup *Féminaire et grandes remontrances de Brève, Le droit de regard de Brève, Principal des allusions de Brève* (ch. vol. : 64 p., coll. « Parler ». Chez l'auteur : Christian Gali, 28, rue du Docteur-Calmette, 38000 Grenoble). « Brève » est peut-être La Ville, ou La Femme, ou encore L'Amour, La Vie, ou tout à la fois. C'est selon, et aucune des hypothèses envisagées n'infirmera les autres. Au-delà de certains poèmes visiblement écrits en des circonstances spéciales, l'ensemble de ces trois recueils possède une unité de ton, une gravité face aux problèmes essentiels de l'homme de toujours et de l'humanité moderne, qui trouvent en nous des échos et éveillent une résonance d'une qualité semblable à ceux que, par la bouche d'un de ses personnages dont le prénom seul le différencie du pseudonyme de ce poète, Stendhal tenait à propos de la musique : « Elle va droit au fond de l'âme chercher le chagrin qui nous dévore. »

Sans aucune complaisance, sans céder à la moindre facilité, Dominique Preschez — dont on avait déjà apprécié *A nouveau, les oiseaux* — vient de publier un ensemble de textes poétiques réunis sous le titre *L'enfant nu* (Seghers, coll. « Poésie 81 », 104 p.). Dans l'introduction, Mathieu Bénézet souligne qu'il s'agit là d'un dire poétique « enté au questionnement le plus haut » et qui n'attend nul espoir de découverte. Ce ne sont pas des « poèmes » que nous

lisons, entendez : de lyriques assemblages de mots. C'est cette lucide et terrible désespérance qui obture la parole. Pour reprendre la définition de Maurice Blanchot, « *c'est l'écriture du désastre* ». Celle de l'évidence et de l'évitement. Dominique Preschez a défini, dans *Culture et communication* (mai 1980), en quoi consiste pour lui la fonction du poète. On peut y relever ces lignes : « *La poésie doit donner envie, à ceux qui peuvent s'en imprégner, de découvrir le monde sous les masques cachés, d'en explorer tous les secrets. Chaque objet, chaque regard est en réalité le symbole d'une question.* » Dans *L'enfant nu*, il poursuit le cheminement esquissé, avec force, rigueur et talent.

Jean-Vincent Verdonnet, connu de nos lecteurs, a fait paraître une plaquette intitulée *Au temps profils furtifs* (Rougerie, 40 p.), qui est un carnet de croquis de paysages, de saisons et de pensées que suggèrent au poète l'heure qui court... Poésie questionnaire, sous un abord simple et musical.

Si, dans *L'esprit d'enfance* (Les Editions ouvrières, coll. « Enfance heureuse », 136 p.), Luc Bérumont se préoccupe aussi du temps, comme le montre le poème « Les points sur les i », c'est sur le mode plaisant. Cet ouvrage est d'ailleurs une anthologie bérumontaise, dont la première partie rassemble une cinquantaine de poèmes et comptines inédits où l'auteur montre sa virtuosité dans le dérapage stylistique contrôlé. La seconde partie est un choix de textes issus de différents recueils dont certains sont aujourd'hui introuvables. L'ensemble constitue une excellente approche de l'œuvre d'un poète dont la diversité des registres et l'authenticité de l'expression en fait un de nos grands contemporains. On pourra noter qu'un excellent poème de Luc Bérumont figure au sommaire du premier numéro d'une nouvelle revue : *La foire à bras* (trimestrielle — abonnement annuel : 30 F. Directeur : Jean-Jacques Reboux, 30, rue de Bras, 14300 Caen).

Poésie et humour sont un alliage toujours délicat. Jacques Bérard, qui n'a pourtant pas l'expérience

de Bérumont, excelle dans ce genre. Je n'en veux pour preuves que les textes rassemblés dans son recueil intitulé *Le singe premier Violon* (éditions Curandera, 64 p. — Directeur : Denis Arché, Poetlaval, 26160 La Bégude de Mazenc). Ce « *retoucheur de mythes, contes et légendes* » — voyez comme il prend la plume de Charles Perrault dans « Le remords » —, se double d'un moraliste : lisez, entre autres, son texte « Les chamois ». Ce lyrique qui déclare : « *J'ai échangé ma tête contre un bosquet pour avoir un rouge-gorge sur les épaules et je suis sorti de mon paysage par la grande porte des coquelicots* », est aussi un modeste : « *Vendredi soir, à « Apostrophes », il y avait Max Baudelaire, Charles Jacob, Françoise Rimbaud, Arthur Villon et moi...* »

Il convient de souligner que les mêmes éditions Curandera, dont je viens de donner l'adresse, ont eu la louable idée d'entreprendre la publication des *Œuvres poétiques complètes d'Alain Borne*. Le premier volume est déjà disponible (294 p., ill.). Le second paraîtra courant 1982. Cette publication est extrêmement importante, étant donné le talent d'Alain Borne et le désintérêt des éditeurs parisiens :

Seghers, Laffont et Gallimard, qui le publièrent à l'origine. Depuis « Cicatrices de Songe », jusqu'à « L'amour brûle le circuit », on découvrira, au cours du premier tome publié dans une édition impeccable, réalisée avec un souci du détail, une méticulosité que l'on ne retrouve plus guère à Paris que dans certains tirages de luxe, les dix-huit premiers recueils d'Alain Borne, mort sur le coup de la même façon et la même année qu'Huguenin. Ces recueils portent en eux, de « Terre de l'Été » à « Poèmes à Lislei », les thèmes essentiels de la poésie bornienne : « *l'horreur de la mort et l'amour de la vie* », avait-il dit.

Les amis d'Alain Borne, et ceux que la découverte de sa poésie marquera, se réjouiront de l'initiative prise par Denis Arché, le directeur des éditions Curandera. Avec Jean Follain, Georges Mounin, Paul Vincensini, bien d'autres, j'avais assisté dans l'Ardèche à une soirée poétique consacré à Alain Borne. Son souvenir survivait alors grâce à de telles actions ponctuelles et limitées. Mais la véritable consécration de ce poète lui viendra des générations suivantes, qui vont désormais pouvoir apprécier ses poèmes, ayant à leur

un certain art de vivre

Lucie Albertini et Alain Vircondelet se sont entretenus avec l'un des poètes français contemporains le plus justement célèbre : Guillevic. Ces dialogues, où la part prépondérante revient à l'auteur de *Terraqué*, viennent de paraître sous le titre *Vivre en poésie* (Stock, 264 p.). Ils ont le très grand mérite de tracer à larges traits la vie d'Etienne Guillevic, de permettre de mieux connaître l'homme après avoir apprécié le poète ; on ne manquera pas d'être frappé par le contraste saisissant qu'il y a entre la lucidité et la sagesse manifestées par l'homme et la modestie — que rien ne dément jamais — du poète, dont la définition qu'il donne de la poésie rejoint un certain art de vivre : « *Trouver à sa vie une certaine tonalité, un certain prolongement, une certaine exaltation ; vivre tout événement quotidien dans les coordonnées de l'éternité, c'est cela pour moi la poésie...* »

Ecrire, pour Guillevic, c'est utiliser exclusivement le « langage fil de fer » (i.e. la poésie) ; le « langage ficelle » (i.e. la prose) ne l'a jamais intéressé ; il lui faut rythme et tension. C'est ce qui peut expliquer qu'il n'ait jamais accédé aux sollicitations des éditeurs désireux de publier ses mémoires et qu'il ait préféré qu'on l'interroge, pouvant ainsi se laisser aller à des évocations qui ne sont jamais superficielles.

Des poèmes séparent les chapitres de ce livre dont on retiendra la définition que Guillevic donne de son titre, *Vivre en poésie* : « *Un certain degré d'exaltation dans la communion avec les choses de tous les jours.* »

disposition les œuvres complètes de celui qui, à trente ans, déclarait déjà : « *C'est du fond de la mort que je vous écris...* »

Œuvres complètes, également, celles de Charles Baudelaire, qui viennent d'être regroupées dans la collection « Bouquins » chez Robert Laffont (1004 p., préface de Claude Roy). L'intérêt de cette réalisation est évident. Si le continent massif des traductions d'Edgar Poe ne figure pas ici (l'éditeur signale qu'il fera ultérieurement l'objet d'un autre volume de la même collection) et si la correspondance est restreinte à un choix (nous savons que celle-ci compte près de mille cinq cents lettres, par ailleurs publiées par Claude Pichois en deux volumes de « La Pléiade »), cet ouvrage nous offre *Les Fleurs du Mal*, des poésies de jeunesse, les « Petits Poèmes en prose » et *Les paradis artificiels*. On y trouvera également des extraits de carnets, des notes et des critiques relatives à la littérature, à la peinture et à la musique ; les « *Amoenitates Belgicae* », flèches virulentes que Baudelaire décochait à nos voisins bruxellois, et les textes qu'avec sa belle fièvre d'utopiste et de dandy le poète donna à un éphémère brûlot socialiste : *Salut public*.

L'inventaire chronologique et bibliographique, ainsi que l'ensemble des annotations offrent tous les renseignements et les repères désirables pour resituer l'auteur et son œuvre dans le contexte de son temps. Tel quel, cet ouvrage souligne à merveille la singularité d'un poète de génie, qui a eu le triste privilège d'être honni de son temps et bien délaissé à notre époque. Ce poète qui, il y aura exactement cent dix ans cette année, mourait victime du trépanisme, après avoir souhaité habiter « *n'importe où, pourvu que ce soit hors de ce monde* ».

Souhaitons que ce gros tome des « Bouquins » brise la glace d'une injuste indifférence et que les poèmes de Charles Baudelaire éblouissent les lecteurs d'aujourd'hui, conquis par cette inaltérable musique, par cette admirable voix d'au-delà du temps.

Pierre Ferran

vivante Pica

une association culturelle

1981 est l'année du centenaire de Béla Bartok. Et c'est à Amiens qu'ont été donnés les premiers concerts retransmis par France-Culture dans le cadre du « Livre d'or ».

Le 29 janvier, le quatuor Kodaly interprétait des œuvres de Bartok et Kodaly ; le 31, le pianiste Claude Helffer jouait des pièces de Bartok et Beethoven. Le 30, dans le cadre de l'émission publique « Pouvoirs de la musique », un débat se tenait autour de Bartok. Ces trois soirées se sont déroulées au Centre régional de documentation pédagogique.

D'autres concerts suivront : le 5 mars, avec le violoniste Raphaël Oleg, et le 2 avril (à la maison de la Culture) avec un récital à quatre mains et percussions qui sera retransmis également par France-Culture.

A l'origine de cette action musicale, l'association culturelle de l'Université qui, avec Radio-France, avait déjà célébré le cent cinquantième anniversaire de la mort de Schubert par un concert diffusé en direct depuis la bibliothèque universitaire. Avec Bartok, elle veut faire redécouvrir le grand compositeur des *Scènes villageoises*, des *Chants paysans hongrois*, du *Mandarin merveilleux* et des quatuors, mort à New York en 1945.

Le groupe de musique classique de l'association culturelle de l'Université de Picardie, animé par Michel Mortier, veut permettre à de jeunes interprètes de se produire (exemple : le groupe Arcana)

et, à d'autres interprètes, de préparer un grand concours international. Il accorde une place importante aux musiciens régionaux, tel le compositeur Yvon Bourrel, et fait appel à des universitaires qui pratiquent la musique.

L'association culturelle participe à l'unité de valeur « Pratique musicale », dirigée par Michel Mortier et Edmond Rosenfeld, animateur de l'orchestre Pupitre 14.

Cette association collabore avec la maison de la Culture et avec le conservatoire d'Amiens, que dirige maintenant M. Lantoine. Une dimension nouvelle est apportée depuis trois ans à ces activités dans le cadre du programme musical de France-Culture, avec des concerts de prestige. En 1980, cette collaboration a permis que se tienne à Amiens un véritable festival de musique médiévale dans le cadre du colloque du Centre d'études médiévales de l'Université de Picardie sur le thème « Musique, littérature et société au Moyen Age » ; huit concerts furent retransmis, ainsi qu'une partie des débats.

Ainsi, un vaste public d'Amiens a retrouvé le chemin de la musique.

une revue régionale

LA langue picarde, parlée et chantée de la Somme au Hainaut belge, d'Amiens à Tournai, en Artois et en Flandre, a beaucoup perdu de son rayonnement depuis le Moyen Age. Mais les linguistes, les poètes (comme Ivar ch'vavar, Pierre Garnier) et les chanteurs (picards

rdie

ou wallons de Tournai) préservent les richesses de ce dialecte qui s'enracine dans l'histoire et la géographie.

Une revue vient de naître pour traduire la vitalité de cette langue sur tout son territoire : *Chtipicar*. Elle poursuit, sur un autre plan, le travail mené depuis 1967 par une autre revue : *Eklitra*, animée notamment par René Debrie. *Chtipicar* (1), comme le souligne son animateur André Lévêque, veut être un lieu d'expression régionale, de culture populaire, mettre au jour des écrits de la littérature picarde, publier des études sur la langue.

Le premier numéro contient des textes de Léopold Simons, Guy Souillet, Jean-Noël Carion, auteur d'une parodie du *Cid* en picard-wallon, *Alcide*, une étude de Michel Crampon sur le poète d'Amiens Edouard David, un lexique picard de Wasmes, dans le Borinage, par Emile Mester, des articles sur la vie des langues régionales, à travers les revues (dont *In'huï*), l'Université picarde d'été et des informations (en français).

du photo-journalisme

L'ASSOCIATION « Voir et pouvoir-Photojournalisme », dont le siège est à Amiens, s'est créée l'an dernier. Elle est présidée par une journaliste, Anne Crémieux. La vice-

présidente en est Gisèle Freund ; le secrétaire général, le sociologue Jean-Pierre Pinet ; le délégué général, Yves Faure, conseiller technique pédagogique à la direction régionale de la Jeunesse et des Sports de Picardie. Parmi les conseillers techniques de l'association : Guy Le Querrec, Michel Delluc, Marie-Paule Nègre et Jacques Oppenheim, de l'Institut national de l'audiovisuel.

« Voir et pouvoir » veut faire connaître les photo-journalistes d'hier et d'aujourd'hui, organiser la diffusion du photo-journalisme à l'école, dans la cité, partout où cela est possible, en faisant collaborer photographes et photographiés : « *En offrant à chacun les moyens d'être le photo-journaliste de son quartier, de la profession, de ce et de ceux qui l'entourent. En apprenant à tous à mieux voir pour*

mieux pouvoir changer, maîtriser la vie. »

L'association organise des rencontres internationales de photojournalisme à la maison de la Culture d'Amiens avec trois soirées-débats les 21, 22 et 23 avril, des expositions en mars, avril et mai : l'une sur l'enfance (Grandir dans l'histoire), l'autre sur le Nicaragua. On attend des photographes et des cinéastes : Angelo Schwartz, Depardon, Gysemberg. Des actions seront menées dans des écoles avec Guy Le Querrec. Et seront attribuées deux bourses du jeune reporter, dont les candidats doivent habiter la Picardie. Le jury sera présidé par Gisèle Freund et Roméo Martinez. Les résultats seront proclamés pendant les rencontres du 21 au 26 avril.

Pierre Rappo

John et les autres

LA fin de 1980 a été marquée par la terrible nouvelle de l'assassinat absurde de John Lennon. Un grand du rock disparaissait, un de ces rares hommes ayant marqué en profondeur la culture mondiale, rien de moins. Un absurde crime, au moment où John et sa femme, Yoko Ono, avaient décidé leur retour sur la scène musicale, avec un album tout neuf, *Double Fantasy* (Geffer Records, distribution WEA) où, selon leur habitude, ils parlaient d'eux avec des textes et des musiques intimistes et mêlaient l'exploration musicale à l'autobio-

graphie sincère. S'offrir cet album est le meilleur hommage qu'on puisse rendre au disparu. On peut aussi remonter dans le temps et écouter avec une larme de nostalgie la compilation historique proposée par EMI (distribution Pathé Marconi), *The Beatles Rarities*, où l'on trouve des versions « différentes » de leurs grands succès.

On sait ce que la musique moderne doit aux Beatles. Voici quelques autres albums importants que vous écouterez en pensant à eux. Le nouveau Stevie Wonder, par exemple, *Hotter than July* (Tamla

(1) *Chtipicar* : B.P. 12, F 59230 Saint-Amand-les-Eaux (abonnement pour six mois : 23 F — chèque à l'ordre d'André Lévêque : CCP Lille 3666-74 D).

Motown, distribution Vogue). Stevie est un génie, nous le savons depuis *Innervisions* en 1973. Dans ce récent album, il touche à la quintessence de la musique soul — ce son des Noirs qui plaît tant aux Blancs —, une musique de danse et de plaisir, et il s'en sert pour dire quelques vérités sur la triste condition de ses frères de couleur. La haine cachée sous de la douceur...

Plus jeune dans le métier, c'est Talking Heads qui a compris, après plusieurs années de recherches fécondes, que le vrai son venait d'Afrique. C'est pourquoi *Remain in Light* (Sire, distribution Pathé Marconi) nous offre une belle balade dans l'univers sonore de ce continent exotique. Retour à l'ancestral et recherche des vraies valeurs : la musique de Talking Heads, si elle fait danser, n'est en rien superficielle. Elle pose quelques questions importantes. (Sire sera bientôt distribué par WEA.)

David Bowie s'est aussi tourné vers l'Afrique, depuis plus longtemps : ses deux récents albums, *Lodger* et *Scary Monsters* (RCA) prouvent que Bowie, en vieux routier du pop, maîtrise parfaitement la musique qui touche le corps, sans oublier de raconter des histoires qui ont la dimension du mythe. C'est un superbe univers sonore mis en scène par un clown intelligent.

De son côté, CBS nous offre le nouveau Bruce Springsteen, *The River*, attendu depuis presque trois ans ! Le résultat est à la hauteur de notre patience. Bruce réussit parfaitement à assumer à lui tout seul le monde mythique du rock'n'roll, et sa musique sert de dépositaire aux rêves de toute une génération. On aurait honte d'en citer les défauts, car ce double album est plus qu'un plaisir musical, c'est la radiographie de l'Amérique, un document sociologique.

Comme l'est (pour les années 60) la réédition essentielle que nous apporte Vogue, *The very best of the Troggs*. L'un de ces groupes étoile filante des origines du rock, qui a peu duré mais marqué son histoire pour longtemps.

Bernard Blanc

l'Espagne qui se souvient

Les fédérations de ciné-clubs ont acquis les droits de deux films espagnols restés inédits en France : *Les longues vacances de 36* de Jaime Camino (1) et *Alice dans l'Espagne des merveilles* du cinéaste catalan Jordi Feliu. La fédération Jean Vigo, par distributeur interposé, assure également la sortie commerciale de ces deux films (le 25 février, à Paris).

Les longues vacances de 36 aurait dû être l'une des révélations du Festival de Cannes en 1976 si son auteur ne l'avait retiré de la compétition pour protester contre les coupures opérées par la censure de son pays. C'est le récit, de 1936 à 1939, de la vie de deux familles bourgeoises de Barcelone, « repliées » dans leurs maisons de vacances, non loin de la ville. La guerre civile est « ailleurs » et l'on feint de l'ignorer — d'ignorer ses enjeux. Indifférence, lâcheté, foi naïve dans une impossible neutralité ? Jaime Camino ne juge pas ses personnages. Il les décrit, sans caricature ni excès et, ce faisant, il les/nous interroge. La réflexion qu'il propose sur le non-engagement passe aussi par le biais des enfants. Durant ces « longues vacances » avec la guerre civile en toile de fond, les gosses grandissent vite. L'un d'eux s'engage et est tué dans les rangs républicains, quelques mois avant la victoire de Franco...

Les longues vacances de 36 est un film à la fois sévère et tendre, nourri d'une mémoire précise et chaleureuse.



« Les longues vacances de 36 »

Alice dans l'Espagne des merveilles est d'une ambition différente. C'est un film qui fait appel à l'imaginaire pour traiter, en les transposant, des faits de l'histoire de l'Espagne franquiste. Cet imaginaire a pour source *Alice au pays des merveilles*. Était-il le mieux adapté au propos de Jordi Feliu ? Ce n'est pas sûr.

Jacques Chevallier

(1) Des extraits du découpage des *Longues vacances de 36* ont été publiés dans le n° 21 (janvier 1977) des *Cahiers de la cinémathèque* (Palais des Congrès, 66000 Perpignan) consacré à la guerre d'Espagne au cinéma. Fiches filmographiques dans *La Revue du cinéma - Image et Son*, n° 352 bis (3, rue Récamier, 75007 Paris) et dans le n° 6 (novembre-décembre 1980) de *Filmographie Loisirs et Culture* (24, boulevard Poissonnière, 75009 Paris).

L'animation socioculturelle connaît, partout, un développement très rapide parce qu'elle correspond à un besoin de plus en plus nettement ressenti. Il est clair que les relations avec le système éducatif posent des problèmes essentiels et urgents. C'est pourquoi nous avons demandé à Pierre Besnard, maître-assistant à l'UER de sciences de l'éducation de l'université Paris V et responsable du Groupe européen de recherche coopérative sur « Education des adultes et culture » à l'Unesco, de faire le point sur ces questions dont il est spécialiste.

métier animateur

• *Comment peut-on définir l'animation socioculturelle ?*

Cette question a été au point de départ de mes travaux. Ayant dirigé en d'autres temps le service « Recherches » dans le mouvement « Peuple et Culture », j'ai été confronté assez tôt à la nécessité théorique de définir l'animation socioculturelle. J'ai commencé à cette époque et continué jusqu'à ce jour, à travers mes différents travaux, à élaborer cette définition.

Il est bien évident qu'on ne peut s'en tirer par une pirouette, ni en fournissant simplement une définition générale qui serait valable toujours et partout : c'est le même problème qui se pose quand on veut définir l'éducation ou la culture. Cependant la nécessité de voir plus clair dans cette réalité m'a conduit à certains travaux, soit purement conceptuels, soit sémantiques (analyses de discours d'animateurs), soit de type réflexif, à partir de l'observation des pratiques. Ces travaux, dont certains sont publiés, m'ont amené à donner une place tout à fait centrale, essentielle, au concept de « socioculture » que j'ai particulièrement approfondi dans mon dernier ouvrage et sur lequel je rédige actuellement un essai, et



dont l'orientation dominante est de montrer le phénomène ambivalent d'éclatement de la culture moderne (en cultures différenciées : scolaire, professionnelle, de masse, élitaire, populaire, commerciale, contre-culture, etc.) d'une part, et d'autre part, d'analyser le phénomène, en liaison paradoxalement avec le phénomène de socialisation croissante de la culture.

Il faut distinguer également des niveaux : l'animation peut être considérée au niveau le plus global comme un système, comme l'éduca-

tion, avec ses institutions, ses structures, ses acteurs ; mais elle peut être considérée également comme une méthode pédagogique nouvelle permettant de stimuler la créativité des groupes et des individus à un niveau microsociologique ; à un niveau institutionnel, elle peut apparaître comme une structure intermédiaire du développement culturel permettant la diffusion culturelle des œuvres créées vers de larges publics et grâce à des équipements et instruments différenciés et/ou permettre également les expressions culturelles de base, populaires, locales, individuelles.

Elle peut également être définie comme une nouvelle technique récréologique, à l'instar des pays nord-américains, permettant la mise en œuvre des activités culturelles et l'organisation des loisirs par des équipements, des agents et des méthodes particulières, dans un cadre associatif ou organisationnel précis (clubs, foyers, maisons de jeunes, etc.) avec des animateurs professionnels ou non, rémunérés ou bénévoles.

• *Quelles fonctions peut-on attribuer à l'animation socioculturelle ?*

Plus globalement, on peut répon-

dre à la question en disant que l'animation socioculturelle se présente également comme une méthode d'adaptation et d'intégration sociale : elle est apparue parallèlement au développement urbain de l'après-guerre et comme l'antidote des effets pervers des grands ensembles ; on ne peut oublier ces fonctions orthopédiques et régulatrices parallèles aux fonctions éducatives et culturelles de l'animation, un peu comme si l'animation, au croisement du social et du culturel, était apparue comme une réponse culturelle, éducative parfois, à des problèmes et à des questions sociales. Ce qui a fait dire à certains, un peu simplement (en raison des contradictions et de l'ambiguïté) qu'elle pouvait être considérée aussi comme un AIE (appareil idéologique d'Etat). On ne peut ignorer cependant qu'elle est apparue à la suite et comme la fille du courant parascolaire d'éducation populaire dont elle est le prolongement et dont les valeurs et l'idéologie ont fortement marqué les animateurs « militants » et les institutions nées dans ce courant.

On remarquera donc la difficulté à définir de manière simpliste une réalité, un phénomène aussi complexe et multidimensionnel : l'animation, est à la fois une méthode, un système, un ensemble de pratiques, d'agents, de publics, d'objectifs, d'activités, repérables dans le champ social et culturel, mais dont l'existence comme ensemble complexe et spécifique ne permet pas pour autant de fournir une définition globale satisfaisante...

• *Y a-t-il des professionnels de l'animation socioculturelle ou est-ce seulement une activité bénévole ?*

Historiquement, je viens de le dire, l'animation socioculturelle est née de ce mouvement social que l'on a appelé l'éducation populaire. Ce courant rassemblait deux orientations désormais distinctes : la formation des jeunes et des adultes (incluant la formation professionnelle) et la formation culturelle, fruit des œuvres et mouvements périscolaires. Cette éducation populaire, comme son qualificatif l'indique, témoignait de la volonté de ses artisans d'orienter l'éducation vers

le peuple (dont il convient de préciser les contours exacts). Ces personnes — instituteurs, prêtres, dames d'œuvre, syndicalistes, militants politiques, socialistes, intellectuels — étaient des « animateurs » (même si le terme n'est apparu dans son usage courant dans les années 40, précédant celui d'animation). Ces animateurs étaient essentiellement des bénévoles, et actuellement encore. Leur rôle est essentiel dans l'animation et statistiquement incomparable par son importance (des centaines de milliers œuvrant dans les clubs de jeunes, de troisième âge, dans les foyers ruraux, les centres de vacances, les centres sociaux, les ciné-clubs, les mouvements culturels : Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente et Fédération des œuvres laïques, Peuple et Culture, Auberges de jeunesse, Léo-Lagrange, Travail et Culture, Scouts, maisons familiales, centres culturels communaux, et dans les milliers d'associations volontaires du secteur culturel).

Le chiffre des animateurs professionnels est seulement, lui, de trente mille, et encore dans une conception assez large de l'animation incluant certains secteurs éducatifs, sociaux ou sportifs ; celui des animateurs strictement dits « socioculturels » étant d'environ quinze mille, l'armée de métier aux effectifs limités par rapport à la troupe innombrable des bénévoles de toutes sortes. Il ne faudrait cependant pas oublier de signaler le phénomène assez nouveau constitué par les animateurs « vacataires » qui exercent leur animation à temps partiel, spécialistes d'une technique particulière, sorte de « pigistes » de la culture, jouissant d'une grande autonomie institutionnelle, et parfois ayant des revenus fort confortables !...

• *Quelles sont les recherches actuelles sur l'animation ?*

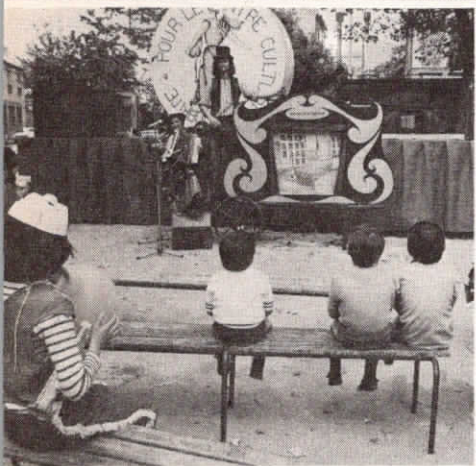
J'ai eu l'occasion de faire une étude générale sur les recherches sur l'animation. Une étude du service de recherche de l'Institut national d'éducation populaire de Marly-le-Roi fait état de cent quatre-vingts recherches importantes dans ce do-



main, dont 55 % datent de moins de dix ans. Pratiquement, on constate une quasi-absence de recherches avant 1960.

Les centres de recherche, peu nombreux, sont faciles à identifier : le DERD de Marly-le-Roi que je viens d'évoquer, dirigé par Raymond Labourie, est très actif et a un souci constant de relier les études théoriques et les recherches concrètes sur les pratiques et les expériences. C'est grâce à lui aussi, et avec l'appui du ministère Jeunesse, Sports, Loisirs, que nous avons pu lancer la revue *Les cahiers de l'animation* qui en est à sa dixième année de fonctionnement et à son n° 30 (rédactrice en chef : Geneviève Pujol). C'est à ma connaissance la revue la plus intéressante dans le domaine de l'animation — je dirais même mondialement. Il existe également sous forme ronéo deux séries intéressantes qui publient recherches et travaux : *Les documents de l'INEP* et *Etudes et Recherches*.

Le service des études et recherches du ministère de la Culture, même s'il est plus centré sur l'action culturelle et les problèmes de création et diffusion, s'intéresse aussi et de plus en plus à l'animation (en partie à cause d'un certain échec de l'action culturelle qui avait eu tendance, je dirais la tendance malrénne, à occulter l'importance des « relais » des animateurs au profit d'une sacralisation excessive de la création et des créateurs, et



comme s'il pouvait suffire de mettre en contact création, œuvres et public, pour provoquer chez ce dernier une « résurrection spirituelle » (Bourdieu). La revue trimestrielle *Développement culturel* publie régulièrement des synthèses de recherches, des notes documentaires et bibliographiques. Nous avons relevé, dans un travail général produit en 1976 sur l'inventaire des recherches dans le domaine culturel, soixante-dix-sept travaux portant spécifiquement sur l'animation, sur un total de mille soixante-six études consacrées à l'action culturelle ! (Je n'entreprendrai pas ici le débat important que nous avons ouvert par ailleurs avec Pierre Gaudibert et Michel Simonnot sur les rapports entre action culturelle et animation culturelle qui pose de nombreux et essentiels problèmes par rapport à la culture.)

On citera également le groupe « Modèles culturels », du Centre d'études sociologiques, qui, sous la direction de Joffre Dumazedier, a publié des études sur le loisir et le contexte de l'animation (associations-animateurs-équipements, etc.) qui comptent parmi les meilleurs travaux au niveau international (en particulier toute « l'œuvre » essentielle de Dumazedier sur le loisir et la culture), et le Groupe de recherche et d'éducation pour la promotion (GREP) et sa revue *Pour* qui a consacré également beaucoup de travaux à l'étude de l'animation, des animateurs (P. Moulinier) et à

ses problèmes périphériques.

Existe-t-il des relations entre l'animation et les sciences de l'éducation ?

Je me permettrai d'indiquer, que dans le cadre de l'université Paris V, en liaison avec les unités de valeur que j'ai « lancées » sur l'animation (avec S. Hermine, M. Berouti, B. Liétard) j'ai pu impulser un certain nombre de travaux sur la sociologie de l'animation et les animateurs — travaux relayés au niveau de la formation continue par la prise en charge de la formation des directeurs de maisons de Jeunes et de la Culture (FFMJC) avec un processus de « recherche-active » dont nous perfectionnons le protocole. Au niveau international, je suis responsable, dans le cadre du projet européen « CROASAE » de l'Unesco, du groupe de recherches comparatives sur l'animation socioculturelle dans les différents pays d'Europe, de l'Atlantique à l'Oural.

On assiste donc à une autonomisation progressive de l'animation comme pratique sociale, comme « système », et on assiste également à une autonomisation du secteur « recherches sur l'animation ». Un champ et une problématique originale apparaissent : l'animation prend ses distances avec la problématique du loisir où on l'a trop souvent et trop longtemps inscrite, voire réduite ; elle prend son autonomie par rapport à l'action sociale

et à l'action culturelle avec lesquelles elle ne peut être confondue (elle est à l'intersection du social et du culturel), elle prend ses distances avec le système éducatif qui a eu tendance à la phagocytter en la diluant dans une conception large et floue de « l'éducation permanente », mais elle essaie de se présenter comme une nouvelle synthèse incluant les dimensions éducatives, sociales et culturelles, des nouvelles pratiques sociales.

Aussi essaie-t-elle de s'interroger sur son « modèle de référence » dominant et sur son voisinage aléatoire avec les sciences de l'éducation. Celles-ci ne sont définies que par leur objet — l'éducation — et leur tentative méthodologique d'approche interdisciplinaire. Mais le modèle de référence dominant reste le modèle des sciences humaines. Il en est de même pour les sciences de l'animation qui peuvent se constituer comme un corpus interdisciplinaire explorant un objet commun : l'animation ; mais en fait le modèle de référence est constitué par les sciences humaines.

• *Où peut-on se former en France ?*

De manière très simplifiée, on peut indiquer que la formation des animateurs socioculturels peut s'effectuer de deux manières : soit une formation en centre (formation initiale ou formation en cours d'emploi), soit une voie promotionnelle qui conduit à un diplôme d'animateur. Les centres publics et privés sont actuellement près de cinquante en France et organisent plus de soixante-dix unités de formation différentes.

On insistera sur l'importance de la mise en place des diplômes d'animation qui ont joué un véritable rôle « instituant » dans la formation des animateurs et même dans le processus de « professionnalisation » croissant. Je n'y insisterai pas mais je rappellerai qu'historiquement, dans le « maquis » du militantisme de l'éducation populaire, ces références à des diplômes, voire à une profession, paraissaient comme un sacrilège ! Les choses ont changé en vingt ans... Les jeunes animateurs sont plus soucieux de compétence professionnelle, de di-

plômes nationaux reconnus par les futurs employeurs, de statut, de « carrière », et peut-être soucieux, tout en conservant leur idéal militant, d'être des techniciens et récréologues compétents, salariés, pour qui la garantie de l'emploi compte autant que le réconfort gratuit des discours généreux de leurs ancêtres... Dans ce sens, l'apparition des diplômes d'animateur, après des négociations paritaires (État-associations), a été un progrès incontestable pour l'ensemble de l'animation, les animateurs, les employeurs, etc., permettant d'objectiver les critères de recrutement et d'emploi. Ces diplômes tiennent

compte, par ailleurs, beaucoup de l'expérience et des connaissances techniques et pratiques dans le domaine de l'animation.

Le diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation a succédé à d'anciens diplômes (DECEP CAPASE, etc.) ; son équilibre entre la théorie et la pratique, les connaissances techniques spécialisées et les connaissances générales en font un test solide pour les candidats-animateurs et une référence de valeur pour les employeurs. C'est mieux que l'arbitraire qui régnait avant dans un domaine où les bons sentiments masquent souvent l'incompétence.

• *Sur quoi avez-vous mené vos travaux récents ? Sur quoi allez-vous travailler maintenant ?*

Mes travaux récents ont porté essentiellement sur deux problématiques : d'une part un essai de sociologie de l'animation, avec une exploration de celle-ci comme système, avec ses structures, ses institutions, ses relations à l'État, aux publics touchés, à la création, à la diffusion culturelle, à la culture populaire — l'inventaire et la critique de ses fondements et de ses fonctions sociales et culturelles ; d'autre part une analyse des agents de l'animation, les animateurs, de leurs caractéristiques, de leur typologie, de leurs fonctions, de leur statut, de leur déontologie, de leurs motivations, de leurs aspirations, de leurs salaires, de leurs valeurs et de leurs engagements, de leur formation et de leurs diplômes, etc., en liaison avec le cadre de référence que j'ai évoqué ci-dessus.

Je continue à approfondir certains points : par exemple la formation, avec ses modèles de référence pédagogiques, ses contenus, ses méthodes, ses organismes prestataires, ses diplômes, etc. Mais en chemin j'ai retenu certains points que je suis en train de creuser dans la perspective de les transformer en « essais » si j'ose dire. Ce sont :
— la socioculture : essai sur la culture contemporaine dans son éclatement et sa socialisation ;
— la culture populaire : objet-théories-contenus-dimensions-discours ;
— la réanimation culturelle : essai



principaux ouvrages

- **Sociopédagogie de la formation des adultes** (ESF, 2^e édition 1978)
- **La formation continue**, avec B. Liétard (PUF, 1978)
- **Animation socioculturelle et récréologie** (Université du Québec, Trois Rivières, 1977)
- **Le système français d'éducation des adultes**, avec B. Liétard (ECLÉ/Unesco, 1978)
- « L'animation socioculturelle, problématiques » in **Traité des sciences pédagogiques**, tome 8 (PUF, 1978)
- « La culture populaire, discours et théories » in **Les cultures populaires**, ouvrage collectif (Privat, 1979 - 2^e édition 1980)
- **L'animation socioculturelle** (PUF, coll. « Que sais-je ? », 1980)
- **Animateur socioculturel : une profession différente ?** (ESF, coll. « Pratique sociale », 1980).

critique sur la politique culturelle ;
— la culture et les processus de normalisation sociale ;

— la création ou les « jardins suspendus de la culture » : essai sur les connivences critériologiques en matière esthétique dans la classe intellectuelle quelle que soit l'appartenance politique ;

— populisme et élitisme : essai sur le phénomène de janusisme culturel.

Parallèlement, je continue des travaux sur la méthode d'analyse du milieu, la préparation d'un manuel de sociopédagogie et je termine un ouvrage collectif avec l'Unesco : *Manuel de recherche comparative (éducation des adultes)*.

Les essais m'aident à enrichir ma problématique sur la culture et la formation. Les ouvrages méthodologiques et les manuels, que je ne rechigne pas à faire, me semblent une contribution importante à la formation de mes étudiants de formation initiale et de formation continue.

Conseilleriez-vous à vos enfants de choisir cette profession ?

J'ai trois fils : quinze, treize et sept ans. Je leur parle de l'importance de la connaissance et de la culture. Je leur parle de l'animation et ils rencontrent chez moi des animateurs. Leur conseillerai-je de devenir animateurs ? La question ne se pose pas ainsi.

Je rencontre dans les stages que je fais, les cours, etc., des animateurs. Ils ont en général un esprit critique assez développé — souvent ils ont connu des difficultés (personnelles, scolaires, etc.) — ils sont assez « mûrs », ils sont souvent militants avec idéalisme, ils veulent faire quelque chose avec la culture, avec les défavorisés. Ils sont prétentieux et fiers. Ils aiment la vie. Ils ne sont pas trop normalisés, souvent inventifs. J'ai un grand respect pour les ingénieurs mais si un de mes fils m'annonçait qu'il veut devenir instituteur ou animateur, je crois que je serais très heureux, car je pense que cela signifierait qu'il perçoit l'importance de certaines valeurs, de plus en plus difficiles à distinguer, et auxquelles je crois.

**Propos recueillis
par Louis Porcher**

...NUL N'EST TENU

it pays to advertise !

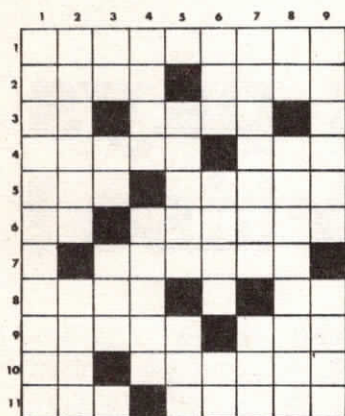
Il est banal de prêter aux créateurs, aux vrais, aux artistes, mais les vrais, les vertus, toutes les vertus du désintéressement. Un écrivain, mais un vrai, mais un grand, c'est forcément quelqu'un qui ne se voue qu'à son œuvre, qu'à cela, exclusivement. Qu'importe la gloire, les honneurs, l'argent et le pouvoir. Un écrivain, mais un vrai, on l'aura compris, n'en a cure — surtout s'il les a : il est bien au-dessus de « ça ». Dans quel ivoire sublime ne seraient pas sculptés les tourments de la création !

Mais voici qu'on casse nos moules, que s'effritent nos stéréotypes : nombre d'écrivains et de journalistes confondent aujourd'hui littérature et marketing, œuvre créatrice et promotion personnelle. Les lançements de leurs ouvrages sont conçus comme de véritables campagnes. Et chaque saison nous en offre l'exemple : malgré le bruit et le tumulte brillamment orchestrés, Jean-Edern Hallier rate le Goncourt. Et pourtant ne s'est-il pas dépensé pour faire savoir, partout, qu'il est « le meilleur écrivain de sa génération » ? Jean-Jacques Servan-Schreiber fait paraître simultanément dans plusieurs langues et dans plusieurs pays un livre que tout le monde connaît avant qu'il ne soit chez les libraires. Ces jours, c'est Philippe Sollers qui nous envoie un paquet de trois livres ; on y trouve un roman de jeunesse, ses derniers écrits et une longue interview. Le bruit court qu'il chercherait une église pour déclamer son *Paradis* et que, ma foi, Notre-Dame de Paris... Comme la glose précède l'étude, on a déjà tout pu lire, tout pu entendre autour et à propos de ces parutions qu'on n'a pas encore eu le temps de les ouvrir.

Nul, ici, ne songe à s'effacer, mais bien au contraire à occuper le devant de la scène. Tout le devant. Il n'est même question que de cela. Et ils ont bien raison, après tout, ces écrivains, car, soyez-en sûrs, on aura plus parlé dans les gazettes et dans les postes, du dernier livre de Sollers que, par exemple, de la mort de McLuhan. Comme disent les Anglais : it pays to advertise !

Pierre Durand

problème 375



Horizontalement. 1 - Il vous fait faire de la bile, en général. 2 - Elle entre en Seine, savez-vous! - Possédera. 3 - Clé des chants - Elle a privé plus d'un serf de dessert. 4 - Après - Blé non clair semé. 5 - Il se fiche par terre entre deux trous - Aller et venir dans le bois. 6 - Article d'Arabie - Qui ne sent pas la rose. 7 - Les boutons de l'un ont un plus joli teint que ceux de l'autre. 8 - Amour de Vénus - Symbole. 9 - Ancien régime auquel aspirent tous les jeunes - Il protégeait le chevalier tout en portant ses armes. 10 - Trotte chez Confucius - Un coup de pied bien placé les transforme. 11 - Serviteur de Marianne - Domestique sans traitement.

Verticalement. 1 - Elle gémit langoureusement et sa gorge est pigeonnante. 2 - Cérémonial - Il mène bon train. 3 - Perdu s'il est coupé - Il se fait rouler - Rien ne l'ébranle. 4 - Donne ou s'abandonne - Elle présente d'innombrables modèles de collection. 5 - Sortis - Cardinal qui vêt son manteau rouge dès le matin. 6 - Oncle d'Amérique - Chef de bande - Possessif. 7 - Elle a l'étoffe pour faire un blouson doré - Elle court dans un lit et dort dans la mare. 8 - Lambeau de chair - Donner moins d'ampleur à ses affaires. 9 - La morte immortalise la vivante - Ressource propre aux diplomates et aux filous.

solution du problème 374

Horizontalement. 1 - Douzaines. 2 - Erreur - No. 3 - Snob - Ilot. 4 - Séduisant. 5 - Farce. 6 - Nola - Bois. 7 - Englua. 8 - Tas - Leste. 9 - En - Bassin. 10 - Union - Eve. 11 - Rentes - Ee.

Verticalement. 1 - Dessinateur. 2 - Orne - Anne. 3 - Urodèles - In. 4 - Zébu - An - Bot. 5 - Au - If - Glane. 6 - Irisables. 7 - Larousse. 8 - Enonciative. 9 - Sottes - Enée.

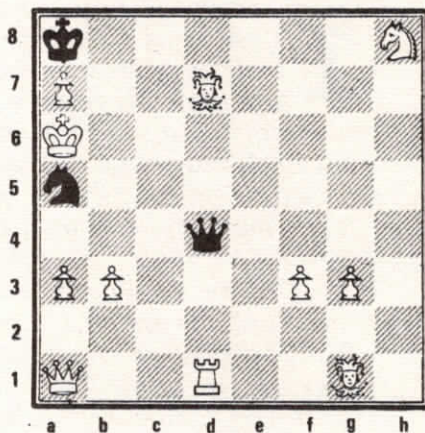
par Pierre Dewever

à chaque Fou sa marotte

problème 10

Un task de la Dame noire ! Celle-ci peut permettre, au maximum, vingt-sept variantes distinctes mais ce task n'est pas réalisable en deux coups.

Ce problème (de Kipping, 1911) nous le présente dans un trois coups sous la forme du thème de la chasse : chaque coup d'une pièce noire entraîne sa capture, ce qui met les Noirs en zugzwang.



Mat en trois coups
5 points pour la clé

Envoi des solutions à
Jacques Négro, « Echecs »
B.P. 23, Nice-Matin,
06201 Nice Cedex

Date limite des réponses : 12 mars

solution du problème 8

1.Da1, menace 2.Dxc1+ Rd4; 3.Cb3 mat - 3 points.

1...Fb2 (Fa3, Ce3, Fd2, f3); 2.Dd1 (Txa3, b5+, Ce4, Fb5+).

2...Rc3 (Rxb4, Rxc5, Rb3, Rd5); 3.Dd3 (Da4, Dd4, Da2, e4) mat - 3 points.

défense française

Cette partie fut jouée au cours du Championnat de France 1980 par D. Levacic (Blancs) opposé à M. Prié. Les commentaires en ont été établis par le premier d'entre eux (Echecs français, n° 23).

1.e4 e6; 2.d4 d5; 3.Cd2 Cc6; 4.Cgf3 Cf6; 5.e5 Cfd7; 6.Cb3 Fe7.

Et non 6.f6?; 7.Fb5 a6; 8.Fc6 bc6; 9.0-0 c5; 10.Té1! Avantage Blanc.

7.c3! a5.
Si 7...f6; 8.Fb5 Fe5; 9.Fc6 bc6; 10.Ca5! Cb8 (il n'y a pas Fb4+!); 11.Ce5 gagne un pion.

8.Ff4.

Meilleur que la partie Hubner-Larsen (1979).

8...0-0 9.Fé2.

Mieux que 9.Fd3 f6; 10.Fg3 e5; 11.De5 a4; 12.Cd4 Cc5 avec l'idée Dd8-é8.

9...b6; 10.0-0 Fa6; 11.Fxa6.

On ne peut éviter l'échange des Fous sur cases blanches, par exemple : 11.c4? dxc4; 12.Cbd2 b5; 13.a4 Cb6; 14.axb5 Fb5; 15. b3 Cxd4+.

11.Txa6; 12.Dé2.

Maintenant le plan des Blancs est de réussir la poussée c3-c4 tout en empêchant f7-f6. Sur 12...Ta8 est intéressant 13.Cbd2 avec l'idée b3-c4Tfc1, car 13.c4? de suite est réfuté par dxc4 et Cb4! avec l'idée d! Cd5.

12...Da8?!

Avec l'idée Db7-b5-Cb8-et c5.

13.Fg5!

L'échange du bon Fou contre le mauvais Fou blanc est forcé. Avec décentralisateur de la DN et le plan des Noirs qui est néanmoins long à réaliser, les Blancs doivent penser à l'attaque du roque par la poussée du pion f.

13...FxF?

Meilleur est Db7! 14.FxF CxF; 15.Ch4 c5; 16.f4 g6; 17.g4 b5 et la Ta6 peut défendre l'aile Roi affaiblie.

14.CxF C67?

14...h6; 15.Ch3 Ce7; 16.f4 Db7; 17.g4 g6; 18.Rh1 c5; 19.f5! et les Blancs sont les premiers, par exemple : 19...gf5; 20.gf5 Cf5; 21.Tf5 gxf5; 22.Tg1+ Rh7; 23.Dg2 fait mat.

15.Dd3! g6.

Si 15...Cg6; 16.f4 est fort et mieux que 16.h4 Te8.

16.Dh3 h5; 17.Cxé6! Abandonnent.

Après 17...fxe6; 18.Dxe6+ Tf7; 19.Dxd7 Cf5; 20. Dp5, les Blancs gagnent facilement grâce à leur pion passé.

questions-clés

Lorsque l'on est perdu dans le brouillard des ouvertures, on peut toujours tenter de clarifier la situation en se posant quelques questions, telles que :

- La menace de mon coup est-elle plus forte que son exécution?
- Le coup envisagé paraissant bon, n'y en a-t-il pas un qui serait meilleur?
- L'analyse de la position justifie-t-elle une entreprise tactique ou des objectifs stratégiques?
- Un sacrifice adverse est-il à craindre?
- Un pion adverse devient-il dangereux et me menace-t-il d'une fourchette?
- Ma Dame est-elle menacée?

Si vous vous imposez cette discipline de l'esprit dès le début du jeu, vous arriverez à éviter, dans une large proportion, la bévue, la « gaffe » qui transforment en « Miniature » une partie... gagnante ou presque!

par Jacques Négro

échanges et recherches

■ location (offres)

● 73-1 800 m, chalet sol. près pistes, 8 pers., hiv.-été, tennis. T. (27) 64-88-04 soir.

● Périgord, mais. camp., 2 p., cft, juin, juil., sept. M. Reynet, Brouchaud, 24210 Thenon. T. (53) 08-60-97.

● Cap d'Agde, appt T3 4/6 pers., juil., août, pisc., calme, cft, stand. Marty R., 4, rue Ronnard, La Renaudie, 81000 Albi. T. (63) 60-63-08.

● 73-Prox. Vanoise, appt 6/8 pers., pd pistes, pass. d'animaux, mars, été. T. (79) 05-15-80.

● Sète, studio tt cft 4 pers., terr, sud, direct mer, comm., avril à sept. Jolibert, 2, r. la Justice-Verte, 95000 Cergy.

● 34-Prémian 350 m, mais. 5/6 pers., tt cft, calme, pêc., lacs, for., prom., prox. 1 h mer, juin, juil., août. T. (67) 76-18-30.

● Hyères-Var, ds villa et appt ind., 2 p., cuis., bns, W.-C., jard., juil., sept. Lassarat, 40, r. Diderot, 94300 Vincennes.

● Près Nice, à la Baronne-la-Gaude, appt ind. ds villa, 4 pers., cft, calme, juin 1 700 F, juil. 2 150, sept. 1 700. Brand, 28, rue de Lepante, 06000 Nice.

● Le Touquet, 2 p., cuis., s.d.b., 5 pers., 150 m plage, tt cft, px à déb. selon pér. T. 763-69-77 ou 267-40-52.

● Rég. Carnac-Quiberon, appt nf tt cft, 4 à 6 pers., calme, vue mer, ttes pér. sf août. T. (97) 25-16-77 ap. 17 h 30.

● Haut-Doubs - Jougne 1 020 m, front. Suisse, mblé tt cft, 2 ch., cuis., bns, cour, jard., calme, for., nomb. excurs., ttes sais. Poiblan, inst. ret., 25370 Jougne.

● Village Aveyron, villa mblée 7 pers., cft, jard., gar., juin, juil. Dupré, 10, rue Descartes, 30000 Nîmes. T. (66) 26-64-61.

● Cannes, prof. l. jolie mais. 5 p., 5 km mer, 15/7 15/9, px avant. Ecr. P.A. n° 136.

● 83-Fréjus Tour de Mare, bastidon, 3 p., tt cft, tél., jard., 4/5 pers., 15 juin au 15 juil. 3 800 F, août 5 000. Ecr. P.A. n° 137.

● Luchon les Agudes, pd pistes, studio 4 pers., gar. T. (40) 78-51-81 soir.

● 34-Cap d'Agde, studio 2 à 4 pers., r.d.j., accès pisc. privée, terr., loggia, ts comm., bd mer, mai à oct., sem., quinz., ms. T. (70) 98-03-56.

● 37-Tours, mais. ind. tt cft 2/3 pers., Pâques, 1 au 12/4. T. (47) 43-26-39.

● Calpe-Alicante, Esp., F3 ds villa vue mer, 80 m plage, juil., août, 2 500 F. Boissière, rés. El Mansour, bd Gandhi, Casablanca.

● Vence, coll. F2 mblé, calme, cft, mars, juil., sept., oct. T. (29) 50-51-37.

● Vosges val., mblés été 2 à 5 pers. Bauer, éc., Anould, 88230 Fraize. T. 57-12-78 ou 57-72-02.

● Var - St-Aygulf, appt ind. pl. pd, tt cft, 4 pers. max. ds pet. villa, cour, calme, prox. plages et mag., juin à août. Ecr. P.A. n° 138.

● Calpe-Alicante, appt direct plage sable, 4 pers., juil. 2 300, autres ms 2 000 F, août réservé. Lecour, 29 A, bd Vaulabelle, 89000 Auxerre.

● Hameau limousin, mais. tt cft 5 pers., s.e., dche, W.-C., parc, pêc., baign., libre vac. scol., autres ms. Couturier, 14, rue Léon-Sazerat, 87000 Limoges. T. 33-19-30.

● 85 - St-Jean-Monts, 2/3 p. tt cft 5/6 pers., loc. sem. sf juil. T. (6) 906-33-26.

● Biarritz, 100 m gde plage, appt 4 pers., cft, ms ou quinz. avril à oct. T. (56) 91-37-72 ap. 19 h. Ecr. P.A. n° 139.

● 04-Praloup, F2 tt cft, ski, hors vac. Marseille, libre mai à oct., prox. tennis, pisc., forêt. Joly, 9, bd Nungesser, 13014 Marseille. T. (91) 98-14-71 soir.

● St-Raphaël, quart. rés., pet. villa 4/5 pers., 1-6 au 31-7. Ecr. Claudon, éc. des Tasses, 83700 St-Raphaël.

● 49 - Rosiers-s/Loire, ferme 3 p., poutres, cheminée, cuis., W.-C., s.d.b., gde remise 1 300 m², fruitiers. T. Collas (41) 34-18-20.

● St-Jean-de-Monts, villas ind., ds pins, calme, gd cft, jard. clos, 5 pers., juil., août. Ecr. Meunier, 58, rue Roosevelt, 37000 Tours.

● 64 - Biarritz-Anglet, appt mblé tt cft 4/6 pers., ds villa prox. plage, août. Desquerre, 4, rue Carnavalet, 13009 Marseille.

● 30 km du Puy-en-Velay, rég. boisée, calme, ds ferme rest., gd pré : 1^{er} bât. 9 pers., gd cft, chem., barb., grange, ping-pong, août 3 500 F ; 2^e bât. 6 pers., cft, juin 2 000, juil., août 2 800 F. Ecr. P.A. n° 140.

● Anthéor, site prot. 200 m mer, villa ind., tt cft, vue spl., terr. ens., gd jard. clos, mimosas, août, sept., 3 pers. Vignole, 84, r. de Bapaume, Lille. T. 54-94-08.

● 74-rég. Cluses 1 300 m, chalet F3, ski, calme, libre Pâq. 8 j., juil., sept., Noël. Portal, 26120 Chabeuil. T. (75) 59-06-09.

● 15-Le Claux, été-hiver, mais, tt cft, 8 pers. Tixier, 4, rue des Capucins, 63500 Issoire.

(Suite page 36.)

L'Association Internationale pour l'Education Intégrée présente

ÉDUCATION ET AVENIR DE L'HOMME

célébration en l'honneur du centenaire
de Pierre Teilhard de Chardin

GENEVE, Suisse - 9-16 avril 1981

● CONFERENCES (soir)

Education et l'avenir de l'homme

Perspective cosmologique teilhardienne

Prévie Nouvelles démarches en physique

Vie Nouvelles démarches en biologie

Conscience Nouvelles démarches en psychologie

Pensée Nouvelles démarches en philosophie

L'hypersonnel Nouvelles démarches en spiritualité

Survie : L'Avenir de l'Homme

Marc Braham, Ph. D.

John Newson, Ph. D.

Claude Curling, M.A.

René Dubos, D. ès sc.

Hans Zeier, Ph. D.

Roger Garaudy, D. ès L.

Anne-Marie Aagaard, D. en théol.

James Georges

● GROUPES D'ETUDES approfondissement de ces thèmes en vue d'une application pratique en éducation (matin)

● ATELIERS DE CREATIVITE en équilibre avec le travail de la pensée (après-midi)
Informations supplémentaires :

AIEI sous les vignes A - CH-1196 GLAND

Tél. : 022-64-19-94 (matin)

Prix au 1^{er} janvier 81



750^F

EN KIT A PEINDRE
PTC 260 kg

en 400 kg: 1100^F

CATALOGUE GRATUIT...
+ de 30 modèles de 200 à 2500kg
le réclamer à :

REMORQUE FRANC OCEAN
49170 ST GEORGES sur LOIRE
TEL (41) 41-10-55 (5 lignes)

ATTELAGES
VOITURE... 600 kg
Exemples... livrés avec boule,
prise et cache-boule en cadeau...
R4 R5 R12 R14 R16
1307 1510 1100
204 304 305 104
VISA LN 3CV GS GSA

216^F TTC

50 points de VENTE en FRANCE

échanges et recherches

(Suite de la page 35.)

• Hte-Savoie, ski fond, 22/2 au 1/3, 500 F, 4 pers. T. (50) 68-56-55 soir.

• Lot Comiac 500 m, pet. mais. camp., 1 gde ch. 2 lits, bd ruiss., calme, libre juin, août, sept. Cayre, Bergandine, 46130 Brenoux.

• Ht-Jura, mblés 20 mn des Rousses, lib. du 21/2 au 28/2/81, du 1 au 8/3 et à part. du 21/3, sem. 800 F, quinz. 1500 F, tt comp., ski fond s/ place. T. Jenoudet P. (84) 60-11-45.

• Var, 20 mn mer, mais. F3, tt cft, gd jard., été. Hermelin, les Mimosas, av. Albert-1^{er}, 06230 Villefranche-s/Mer. T. (93) 80-87-11 h. repas.

• Port-Leucate, Aude, T2 mblé avec loggia, 4 pers., face port, 300 m plage, mai à octobre. Gazel, Languedoc n° 67, la Conte, 11000 Carcassonne.

• Grasse-Seillans, Var, 2 p. cft, jard., park. Virgil, Ste-Anne, 06130 Grasse.

• 22610 L'Armor-Pleubian, Bretagne, bd mer, loc. cft, jard. 2 à 5 pers., Pâq. 850 F, juin, sept. 1 000, mai, oct. 700, juil., août 2 200. Ecr. Mme Thomas Edmée, 32, rue du Couédic, 56322 Lorient.

• Rég. St-Jean-de-Maurienne 1 600 m, pet. stat. chalet 6 pers., juil. 2 200 F. Ecr. Le Nendre, 1, rue du Nouveau-Port, 20200 Bastia.

• 1° 64 - St-Jean-de-Luz, prox. plage, appt mblé 4 pers., cuis., 2 ch., s.e., terr., juil. 2 800, août 3 000 F; 2° 64 - Mendive-Iraty, villa, jard., gar., 8/10 pers., 3 ch., cuis., s.a.m., s. bns, juil. 2 800, sept. 800 F; 3° 64 - Eaux-Bonnes-Gourette, appt mblé 4 pers., ski, 800 F/sem., juil., août 1 500 F/ms. Ecr. Zubietta, ec. Urrugne, 64700 Hendaye. T. 54-30-88.

• 34-Carnon plage, gd studio tt cft, 3/4 p., ts ms, poss. quinz. Ecr. Lopez G., Peyremale, 30160 Besseges.

• Esp.-Vinaroz, villa 7/8 pers., tt cft, sur plage, 4 500 F. Soler, rue Baudelaire, 95190 Goussainville. T. 983-93-26.

• Avoriaz, appt 4 pers., du 21 au 28/3 et 4 au 18/4. T. (6) 404-03-29.

• Plage Midi, carav., mobil-homes, bungalows. Boisset, 34 Sérignan. Tél. (67) 32-26-17.

• 05350 Ville-Vieille, « Loisirs Rencontres en Queyras », séjour de vie collect. ds station village, fév. 79 F, Pâq. 82, janv. 69, mars 73 F. Tél. : (92) 45-70-82 ou 899-37-45.

• Baie de Rosas-Espagne, 50 km Perpignan, appt tt cft 50 m plage sable fin, 6 ou 8 pers., séj., cuis., 2 ou 3 ch., s. e., w.-c., gde terr. face mer, park., ts comm. Ecr. P.A. n° 141.

• Vac. famil. grat. ds 40 pays. INTERVAC. 55, r. Nationale, 37000 Tours. T. (47) 20-20-57.

Voyages de fin d'études **NAOURS (Somme)**

entre Amiens et Doullens
GROTTE-REFUGES III^e siècle
VIEUX METIERS - MOULINS A VENT
Parc de jeux - Buvette - Pique-nique.
Prix scolaires

Renseignements :
Grottes NAOURS, 80114 - Tél. (22) 93-71-78

CONDITIONS D'INSERTION

• 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.

• EN SUS : cadre = 2 lignes; filet = 1 ligne; effets de composition + 20%.

• POUR LES ABONNES : 50% de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.

• REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.

• FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,40 F joints à la demande d'insertion.

• REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

Pour vos vacances ETE et HIVER

L'ASSOCIATION MEUBLÉS

coopérative de propriétaires
règle par la loi de 1901

est **gratuitement** à votre disposition pour vous procurer la location que vous souhaitez

**chalets - appartements - studios
à des prix nets, tout compris**

74220 LA CLUSAZ - Tél. : (50) 02-43-29
Bureau ouvert tous les jours sauf jours fériés de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

• 05-Merlette, ski, F2-F4, été. Tél. : (46) 34-75-87.

location (demandes)

• Rech. vac. juil. villa 8/10 pers. Méd. ou Languedoc-Roussillon. Moreau, appt 24, le Vauban A, 59600 Maubeuge. T. (27) 62-19-92.

échanges

• 40 - Vx-Boucau, F3 100 m plage, 2° quinz. juil. c/ studio 4 pers. Alpes ou Andorre 5 au 12/4/81. Laloubère, 40160 Ychoux. T. (58) 78-41-58 h. repas.

• Vacances en Angleterre, échange logements. Ecr. E.V.E., New Barn House, Toft road, Kingston, Cambs, G.B.

ventes

• Puy-St-Vincent 1 600, Htes-Alpes, stat. été-hiv., 2 p., s.d.b., cuis., coin montagne, 31 m², vendu équipé, 240 000 F. T. 206-00-23 soir.

• Vds Marseille villa quart. Bomparo, 500 m², vue mer. T. (67) 53-08-55.

• Vallée du Lot, gde mais, anc. à rén., gar., jard. 1 700 m². Savinien, collège, 47, pass. d'Agen. T. (58) 96-21-36 soir.

hôtels - pensions

• L'hôtel de la Paix à Herm, Logis de France, situé en plein cœur de la forêt landaise, à quelques km de la mer, vous propose cbres tt cft, cuis. soignée, px pr familles.

• Htes-Vosges, AU REPOS DES CASCADES** NN, 88460 Tendon, tél. (29) 66-21-13, un hôtel-chalet pr les séjours en fam., en 1/2 pens. ou pens. compl., forfait semaine pr les chambres-studios et appts.

• LAC D'ANNECY, vac. Pâques, HOTEL ARCALOD, gd parc, DOUSSARD, 74210 Faverges. Tél. (50) 44-30-22. SKI 12 km. Pens. à partir 100 F TTC, groupes hors saison.

centres de vacances

• Classes de nature en Auvergne 1 000 m, sur le flanc du Sancy, mais. fam. vac., 63680 Latour d'Auvergne. Pens. compl. 36 à 55 F/jour selon âge. T. (73) 21-51-97.

• Drôme, 12 bungalows, au grand air, pisc., tennis, ret. 4/7 au 8/8. Wilkens, 26400 Roches/Grane. T. (75) 62-60-25.

• Jura, vacances à cheval, stages pour jeunes 8-18 ans : 3 h d'équit. p/ jour, responsab. compl. d'un cheval, act. man., anglais. Ranch Reculotte, Fuans, 25390 Orchamp-Vennes. T. (81) 43-53-07 ou 660-37-60.

bateaux

• Vds dériveur type Strale (4,90 m) avec accastillage complet, avaleur de spi., 2 G.V., 2 focs, 1 spi, taud de dessus, 4 500 F. Tél. 361-13-97.

divers

• Ensgt ch. achat ou emprunt « l'assiette au beurre » n° 116 juin 1903 « les instituteurs ». Doray, 28 bis, rue Baudoin, 27700 Les Andelys. T. (32) 54-15-87 soir.

• Rech. prof. d'anglais pour organiser ou encadrer séj. ling. Angleterre, Pâques, juil. T. 322-85-14 ap. 19 h.

• Randonnée pédestre insolite Pâques-été Larzac-Luberon, accueil à tous, petits groupes. A. Nicolle, guide, 34380 Viols.

• POUR VOS ACHATS DE VINS DE BOURGOGNE, J.-C. BOISSET, 21700 NUITS-SAINT-GEORGES, propriétaire et éleveur en différents crus, vous adressera sur demande son tarif avec des conditions très particulières aux enseignants.

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation...**



FRANCE 120 F

ÉTRANGER 150 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____
ADRESSE _____
DEPART. _____
RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

ZIPCODE
76 _____ 80 _____

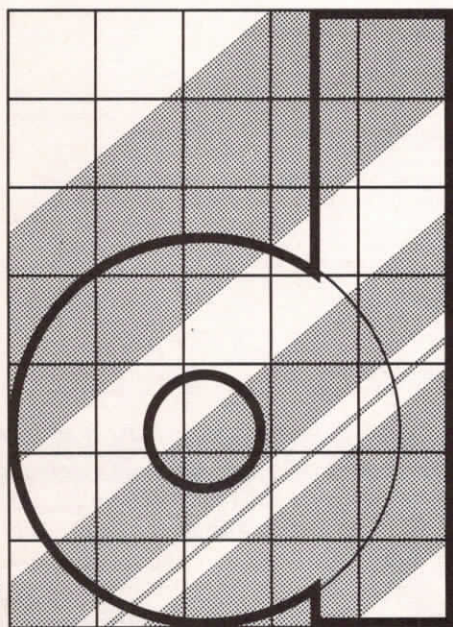
PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE _____

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris



18^e
DIDACTA/EURODIDAC
18^e Foire Internationale du Matériel Didactique
24-28 mars 1981 Bâle/Suisse

Renseignements:
Foire Suisse d'Echantillons CH-4021 Bâle/Suisse
Téléphone 061 26 20 20, Télex 62685 fairs ch

Le plus grand et le plus international des collèges du monde invite à la visite.

SUPER CAMPUS BARTHE

PERMET L'INTERRUPTION ET LA REPRISE DE L'AUDITION EN UN POINT PRECIS

Puissant, solide, musical, spécialement conçu pour les enseignants



42 x 33 x 16 cm

6 kg se porte facilement de classe en classe.

Remise aux membres de l'Enseignement
Ets J.-D. BARTHE, 53, r. de Fécamp, 75012 PARIS

Jouer de la Guitare, de l'Orgue du Piano ou de la Batterie,

C'EST FACILE, EN QUELQUES SEMAINES... avec les méthodes audio/visuelles Labat

Aujourd'hui, vous pouvez apprendre à JOUER VITE, BIEN et TRES FACILEMENT de la GUITARE, de l'ORGUE, du PIANO, de la BATTERIE... grâce aux ÉTONNANTES MÉTHODES LABAT. Elles sont basées sur l'étude simultanée de fiches illus-

trées et d'une partie musicale enregistrée (sur disques ou cassettes). Vous serez surpris de découvrir combien il est facile et rapide de tirer de votre instrument favori les joies que vous en attendez pour votre plaisir et celui de votre entourage.

**Pour chaque méthode,
un programme progressif vous conduit pas à pas à la réussite:**



GUITARE MODERNE

Tout l'art de la variété et du jazz modernes : Rythmes, Jazz, Rock, Pop, Rythm'blues, Folk song, etc... Jeu mélodique, accompagnements, basses, guitares sèches, folk, électriques, etc...
Jeu en soliste et préparation au jeu en orchestre par entraînement avec disques en play-back.

GUITARE CLASSIQUE

Formation complète variétés et classique, musique ancienne, traditionnelle, contemporaine, flamenco. Etude de la guitare sèche, folk. L'art de l'accompagnement et de l'harmonisation. Entraînement au jeu en orchestre et à l'improvisation.

PIANO ET ORGUE

Cette méthode vous conduit à la maîtrise complète de ces deux instruments à votre choix. Le travail de la main gauche a été particulièrement "poussé" à l'intention des futurs pianistes et des organistes qui se destinent plus particulièrement à la musique classique. Interprétation, technique de l'accompagnement pour la musique classique, le jazz, les variétés. Techniques de l'improvisation. Entraînement au jeu en orchestre par disques play-back en fin de méthode.



BATTERIE



Étude progressive de tous les rythmes traditionnels et modernes. Apprentissage du jeu en orchestre et de la rythmique d'accompagnement avec travail en «play-back». C'est l'unique méthode permettant de devenir batteur confirmé en apprenant "en solitaire".

**LISEZ
CES TÉMOIGNAGES**
Il sont la meilleure preuve
de l'efficacité de ces méthodes

* Nous certifions l'AUTHENTICITÉ des lettres dont sont extraits les passages ci-dessous. Les originaux en sont visibles en nos bureaux. *

M.J. EPSVIN 34670 MAILLARGUES:
"...Je peux vous assurer que cette méthode est de grande valeur et que vous pouvez être assurés que j'en parle avec chaleur chaque fois que je rencontre un amateur possédant un orgue...Je vous autorise à faire éventuellement état de cette lettre..."

M.E.L. BROUAINS: "Votre méthode est vraiment efficace et très facile à comprendre..."

M.J.L.M. 38290 FRONTMAY: "Je tiens à vous exprimer toute ma satisfaction, car n'ayant jamais joué de cet instrument, mes progrès ont été très rapides."

M.G.M. ANGERS: "Je tiens tout d'abord à vous féliciter pour votre méthode de guitare classique après de laquelle je passe maintenant depuis 3 mois des heures et des heures inlassables. A mon goût, vous avez parfaitement réussi à concilier les études de théorie aux études pratiques sur la guitare. Pour ma part, je trouve un plaisir croissant à me laisser entraîner par votre guitare..."

M.P.G. ARGENTAN: "Je suis déjà un de vos clients puisqu'il y a un an je vous avais demandé une méthode de guitare. En outre, je suis très satisfait de cette méthode et je ne me dérange pas pour vous dire que je vous fais de la publicité. Je voudrais obtenir maintenant une méthode pour orgue. Il est inutile de m'envoyer de documentation, sachant à l'avance qu'elle me plaira..."

M. J.T. CARMEAUX: "Voici le dernier mandat envoyé, je vais donc vous dire ce que les fiches m'ont apporté. Depuis début janvier, j'étudie sur le coffret, j'avance assez rapidement surtout vers le début (je connaissais déjà quelques accords). Aussi fin juin j'allais attaquer la partie pop. En l'affaire d'un mois j'avais presque terminé. 15 jours de vacances et fin août j'achevais."

M. M.C. CHENOÏS (Belgique): "Ma fiancée ayant acheté vos cours de guitare classique il y a deux ans, gagne maintenant sa vie grâce à vous. J'aimerais aussi tenter de jouer de cet instrument, et puisque vos méthodes sont efficaces..."

2 NOUVEAUTÉS!

**Méthode audio-visuelle de Solfège
avec disques ou cassettes**

Du nouveau pour ceux qui veulent apprendre la musique ou le chant, ou qui, voulant aborder l'étude d'un instrument craignent que leurs connaissances acquises à l'école ne leur soient pas suffisantes...Le solfège peut maintenant s'apprendre vite, facilement et de façon agréable grâce à notre méthode SÉLECTIONNÉE PAR L'INSTITUT PÉDAGOGIQUE NATIONAL. 66 pages de partitions clairement expliquées et commentées sont complétées par 7 disques dont 2 de dictées musicales servant d'exemples et de guides vivants.

* DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Vente d'instruments de musique

GUITARES D'ÉTUDES: ... à partir de: 215 F
GUITARES CLASSIQUES: . à partir de: 400 F
GUITARES FOLK: à partir de: 320 F
GUITARES ÉLECTRIQUES: à partir de: 385 F
BATTERIES: à partir de: 1500 F
PIANOS, ORGUES ÉLECTRONIQUES, ETC...

* CATALOGUE SUR DEMANDE

BON pour une CASSETTE (ou DISQUE) GRATUITS

E.1 à retourner à LABAT EDITIONS NOUVELLES
99, rue de Richelieu, 75002 PARIS



Veuillez m'adresser GRATUITEMENT la documentation guitare moderne guitare classique piano/orgue batterie, avec Disque ou Cassette
* (Joindre 2 timbres à 1,40 F. par documentation demandée, pour frais d'envoi) *

VEUILLEZ M'ENVOYER SEULEMENT VOTRE DOCUMENTATION:
 INSTRUMENTS DE MUSIQUE SOLFÈGE

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____ No: _____

Code Postal: _____ Ville: _____